

Actualité

Tous les cantons romands offrent désormais une prise en charge psychiatrique aux adolescents... de plus en plus démunis face à leur destin. **2-3**

Social en images

Un infirmier d'un EMS fait le portrait de trois de ses patients dans un beau premier film. **4**

DOSSIER Savoir



Le travail social de A à Z

Certains chercheurs militent pour que le travail social devienne une discipline universitaire. D'autres estiment qu'il ne constitue pas une science en soi. Les recherches sur le social sont en augmentation et on assiste à un formidable bouillonnement des cerveaux. Des professionnels se regroupent en réseaux pour réfléchir sur des problématiques émergentes. Un abécédaire francophone permet d'entrevoir la richesse de la pensée sur le social. **5-19**

Chronique juridique

Les modifications de la LAMal sont censées faire passer à la caisse les mauvais payeurs. Enjeux et conséquences. **20-21**

Chronique du travail

Les employeurs ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le mal-être au travail, source de dépenses astronomiques au niveau de l'entreprise et de la société. **22**

Social en web

Créé pour donner la parole à 300 ouvriers de Swissmetal (BE), muselés par leur direction, un blog est devenu un outil et une arme. De l'interactivité solidaire contre le démantèlement d'un outil de travail. **23**

Plume libre

La justice genevoise recourt de plus en plus aux détentions préventives, provoquant la surpopulation de la prison de Champ-Dollon. Un débat s'impose sur ces méthodes, estime l'avocat Olivier Boillat. **24**

Social en lecture **25**

Lu pour vous **26**

Social express **27-29**

Agenda **30-31**

Savoir aider

Les travailleurs sociaux sont des agents de la collectivité. Leur action concerne des personnes fragilisées, à qui il s'agit de rendre leur autonomie. Vaste programme, dont les objectifs sont a priori impossibles à réaliser complètement...

Dans tous les cas, le système social implique des choix et des décisions constantes derrière les guichets de l'aide et plus en amont. Et tout choix est par nature idéologique, rappelle le sociologue et philosophe français Saül Karsz, qui figure en bonne place dans notre abécédaire de la pensée autour du travail social. En effet, demander à une personne de faire telle ou telle chose, de fournir une information, n'est jamais un geste anodin.



Cette analyse n'est pas d'aujourd'hui. Mais elle implique de façon toujours actuelle que dans le travail social, le professionnel doit être capable de comprendre les enjeux de la relations d'aide, qu'ils soient psychologiques, sociologiques, politiques, éthiques.

Le rôle de la connaissance dans le travail social est donc crucial. Il permet aux professionnels de décoder les méthodes et les projets dont ils sont porteurs. Cela justifie une approche scientifique des métiers et de problématiques du social. Et l'intégration des écoles sociales dans les HES va booster ce mouvement.

A la question de savoir si cette émulation débouchera sur la création d'une nouvelle science nommée «travail social», nous ne répondrons pas. Tant il est vrai que les réactions à cette perspective divergent du tout à tout. Signe que probablement la vérité se trouve quelque part au milieu, comme le suggère une chargée d'enseignement à la HETS de Genève, interrogée dans ce numéro. ■

Stéphane HERZOG

Prochain dossier

«Vive le travail social! Les réussites du métier.»



©Bildbox

Jeunes et psychiatrie, un mariage trop précoce

Tous les cantons romands offrent désormais une prise en charge psychiatrique réservée aux adolescents... de plus en plus démunis face à leur destin. En cause : la drogue, le stress, les dérives sexuelles et un manque profond de repères.

«**J'**ai l'impression que dans ma vie tout va mal, je suis en échec scolaire, j'ai des difficultés familiales et, par-dessus tout, j'aime un mec

qui n'en a rien à foutre de moi. Je me suis fait des marques sur les bras, c'est très rare, mais ça me fait énormément souffrir. Il m'est arrivé aussi de me faire vomir. Je n'oserais jamais en parler à qui que ce soit, j'ai trop honte. Il m'arrive même de penser au suicide, si je ne passe pas mon année scolaire.» Cet appel au secours a été lancé sur le site Internet www.ciao.ch par une adolescente de 15 ans vivant dans le canton de Vaud.

C'est un témoignage parmi d'autres, illustrant le profond malaise social rencontré par un pourcentage de jeunes Suisses toujours plus important. Dans le canton de Neuchâtel, le nombre de consultations ambulatoires pour enfants et adolescents a doublé depuis 1994, alors qu'un jeune sur cinq ferait face à des problèmes psychologiques en Suisse, selon le professeur Calogero Morreale, chef de clinique du centre valaisan de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Sierre. Le phénomène est préoccupant et le réseau de prise en charge s'est étoffé en conséquence ces dernières années.

Prise en charge plus étoffée

Tous les cantons romands ont ouvert des unités d'hospitalisation spécialisées. Le Jura et le Jura bernois sont les derniers à avoir mis sur pied une structure commune en 2003 à Moutier. «Les problèmes psychiatriques chez les adolescents se déclenchent de plus en plus tôt et d'une manière plus violente qu'autrefois, commente le docteur Jean-Pierre Walker, directeur de l'hôpital psychiatrique de Préfargier, à Marin. Selon lui, l'unité de huit lits est suffisante pour répondre aux besoins du canton de Neuchâtel, mais il manque un accueil hospitalier de jour qui permettrait de faire le lien entre les consultations ambulatoires et l'internement. Un projet est actuellement en discussion dans le cadre de la réorganisation de la psychiatrie cantonale et devrait passer devant le Grand Conseil d'ici fin 2006.

Dans les cantons universitaires de Vaud et de Genève, les centres de prise en charge sont plus développés et répondent à une demande accrue. Dans la cité de Calvin, on estime que 100 à 150 jeunes adultes par an nécessitent des soins spécialisés liés à des troubles psychotiques. Ce pourcentage est particulièrement élevé en raison de la situation urbaine du canton, du nombre de migrants subissant des difficultés d'intégration et d'un abus toujours plus important de drogues dures et douces.

«La consommation de cannabis précoce devient un véritable problème. Certains jeunes commencent à dix ans, d'autres fument déjà le matin avant d'aller à l'école, ce qui réduit considérablement leur capacité de concentration et de mémorisation. L'échec scolaire fait partie de la spirale pouvant mener à la marginalisation, dont sont victimes la plupart de nos patients», analyse le docteur Marco Merlo, responsable du programme JADE (Jeunes Adultes avec troubles psychiques Débutants) aux hôpitaux universi-

taires de Genève. «Par ailleurs, fumer de la marijuana double les risques de développer une psychose, notamment une schizophrénie, pour les personnes qui commencent avant 16 ans.»

Le cannabis montré du doigt

Plusieurs études publiées ces dernières années étayaient cette théorie, désormais admise par les spécialistes. Dans les faits, le déclenchement de la maladie est plus rapide et les victimes sont plus jeunes qu'autrefois. «Un joint est dix à vingt fois plus fort aujourd'hui qu'il y a dix ans et il annule l'effet des neuroleptiques donnés au patient. Il est très difficile de soigner une personne atteinte de troubles psychotiques si elle consomme du cannabis.» La drogue n'est évidemment pas la seule responsable de l'augmentation des problèmes psychiques chez les jeunes. De nombreux spécialistes évoquent le changement de société, l'individualisme croissant, le chômage, le manque de repères, une liberté plus grande qui peut donner le vertige.

«Un adolescent vit une phase de profonds bouleversements. Il a besoin d'un cadre pour se situer, commente le docteur Philippe Stephan, médecin à l'Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents de Lausanne. Or, la société d'aujourd'hui place l'individu au centre. Chacun doit faire selon ses propres valeurs et critères. Un jeune doit se référer à lui-même, ce qui est très déstabilisant car il est justement dans une phase de transformation. La génération de mai 68 s'est battue contre un système, perçu comme trop rigide mais qui avait l'avantage de donner des points de repères. A cette époque, les maladies psychiques de jeunes étaient plutôt d'ordre névrotique, liées à l'opposition et à l'autorité, alors qu'aujourd'hui, on traite davantage de cas de dépendance.»

Dépendances, troubles alimentaires, automutilations (sous forme de scarifications ou de brûlures), phobies scolaires, tendances suicidaires : les problèmes sont multiples et les diagnostics non définitifs. A un jeune âge, la personnalité est encore flexible et les psychiatres refusent de stigmatiser un adolescent dans une maladie particulière. Il n'y a pas de règles. Mais une chose est sûre, la réinsertion rapide du patient dans la société est une clé souvent indispensable au succès.

Garçons violents

«Nous manquons de lieux d'accueils intermédiaires pour accompagner le jeune dans toutes ses dimensions, analyse le docteur Philippe Stephan. Nous avons un hôpital de jour dans le canton de Vaud, mais son approche reste très médicale. En France, par exemple, il existe des cliniques qui allient thérapies, réintégration sociale et scolarité. C'est un bon modèle.» Dans le canton de Neuchâtel, l'hôpital psychiatrique de Préfargier a passé un accord avec les écoles de St-Blaise et de Marin pour l'accueil des adolescents hospitalisés. Deux tiers sont des filles dont le séjour ne dépasse en général pas cinq semaines.

«Les garçons expriment leur mal-être plutôt par la violence ou la délinquance et on les retrouvera dans d'autres institutions», explique le Dr Walker, qui se dit particulièrement inquiet par le manque

de projets de vie des jeunes qu'il rencontre. Par ailleurs, de plus en plus d'adolescents semblent adopter des comportements sexuels destructurants ou violents, où le «porno» devient référence. «Ils croient que ce qu'on voit dans les films est le reflet de la réalité. On est passé de l'ère de la pudibonderie à l'autre extrême», constate le directeur de l'hôpital neuchâtelois, pour qui le manque de limites et de respect de soi contribue à augmenter le mal-être intérieur, comme pour cette jeune fille qui a accepté de «participer à une tournante» dans le cadre d'un bizutage. Elle a ingurgité la moitié d'une bouteille de vodka, avant de s'offrir à ses multiples partenaires. «Lorsqu'elle m'a raconté son histoire, commente le médecin, elle banalisait totalement son acte. Pour elle, c'était le prix à payer pour intégrer la bande. C'était son but ultime et à ses yeux, sa seule perspective d'avenir.»

Le phénomène de bande est un puissant catalyseur qui tend à effacer les personnalités individuelles au profit du groupe. Mais dans la plupart des cas, un jeune impliqué dans ce type de relations n'est pas en danger, psychologiquement parlant. «Les adolescents d'aujourd'hui s'inventent leurs propres rites pour calmer leur angoisse. C'est dans ce cadre qu'émergent les mouvements gothique, yo, rap et, autres. Les clans permettent de donner une structure là où il n'y en a plus, puisque nous vivons dans une société largement déritualisée», commente le Dr Stephan de l'unité spécialisée pour adolescents au CHUV.

Décoder les signes

Les signes révélateurs d'éventuels troubles psychiatriques se manifestent plutôt par un repli sur soi, une sensation de vide intérieur, une perte des envies et de l'intérêt manifesté envers autrui. Un changement de comportement brutal et inexplicable est également un facteur alarmant. «Il faut s'inquiéter au moment où un jeune se coupe du monde extérieur et s'isole même de ses propres pairs», précise le spécialiste lausannois. Si la famille est souvent le premier espace dans lequel s'exprime le malaise, elle représente aussi la première ressource sur laquelle s'appuyer pour une réhabilitation.

Au sein du programme pour les Jeunes Adultes avec Troubles Psychiques Débutants (JADE) à Genève, les proches sont intimement impliqués dans le processus de reconstruction, dans lequel la réintégration sociale et professionnelle joue un rôle essentiel. Au moment de leur prise en charge, la plupart des patients sont soit confrontés à d'importants problèmes professionnels, soit en situation de rupture avec le marché de l'emploi. Le chômage semble attiser le malaise de la nouvelle génération, même si le taux en Suisse est nettement au-dessous de la moyenne mondiale. Confrontés à une société exigeante qui juge les performances et la compétitivité plutôt que la richesse intérieure, les jeunes en mal de vivre nous lancent là un cri d'alarme... ■

Valérie KERNEN

Les jeunes en quelques chiffres

La grande majorité des adolescents se porte bien ! Il n'empêche que la Suisse est connue pour son taux de suicide particulièrement élevé chez les jeunes. Les comportements autodestructeurs comme l'anorexie ou la boulimie occupent également une place importante. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, 44% des jeunes femmes entre 15 et 24 ans souffrent d'une insuffisance pondérale et un quart d'entre elles souhaiteraient encore maigrir. Dans la même tranche d'âge, la proportion de consommateurs de cannabis a presque doublé entre 1992 et 2002.

V.K.

«De plus en plus d'adolescents semblent adopter des comportements sexuels destructurants ou violents»



© www.faimdevie.ch

Des vieux si proches

Infirmier dans établissement médico-social à Genève, Benjamin

Tobler fait le portrait de trois de ses patients dans un beau premier film. Une manière pudique, bien vivante et intime de parler de la vieillesse, loin de certains stéréotypes.

«**J**e voulais casser ce cliché des «vieux» chiants, avec qui on ne peut pas parler», raconte Benjamin Tobler. Cet infirmier dans un EMS de la région genevoise vient de réaliser un premier documentaire sur trois résidents de son établissement. Dans «Faim de vie», Valentine, 90 ans, Marie, 87 ans et Roger, 82 ans, apparaissent comme des individus à la fois ordinaires et singuliers. «Ce ne sont pas des extraterrestres, ces personnes c'est vous, c'est moi demain», souligne le jeune cinéaste de 34 ans. Devant une caméra attentive et pudique, ils parlent d'eux-mêmes, de leurs défauts et de leur entourage, de la vieillesse et du désir, avec une belle franchise, une grande liberté et sensibilité.

Le film débute par le portrait de Valentine. Cette ex-vendeuse apparaît quelque peu fatiguée, mais son franc-parler et sa ténacité sont intacts. «Je ne suis pas patiente», avoue-t-elle.

A-t-elle encore du désir? Oui, répond-elle sans détour. D'ailleurs elle raconte l'un de ses rêves:

elle est couchée dans son lit, son mari, mort depuis 12 ans, entre dans la pièce. «Déshabille-toi, viens te coucher à côté...», lui dit-elle. Quelques phrases qui suffisent à entrevoir une partie de son espace intime.

La crainte face à la mort

Autre portrait, celui de Marie. Dès les premières scènes, on la voit conduire sa voiture pour aller chez ses enfants. Ces images témoignent d'emblée du dynamisme et de l'énergie de cette femme de 87 ans. On la sent très fière de sa philosophie de vie: profiter de l'instant présent. Toujours à s'activer, cette supermamie est surtout émouvante lorsqu'elle parle de sa propre grand-mère, le grand modèle de son existence.

De son côté, Roger, 82 ans, apparaît comme une personnalité originale et attachante, dans sa manière d'être et de parler. Ses traits du visage n'en finissent pas de se plier et déplier devant nous. Cet ex-jardinier avoue être un blagueur, tout en reconnaissant que ses «âneries» agacent parfois les autres pensionnaires. A défaut de pouvoir prendre le train, il arpente en fauteuil les couloirs de la résidence, va faire ses emplettes. Mais surtout, c'est un grand sensible. On le voit se couper lui-même les cheveux, faire son café; des activités qui lui permettent de ne pas penser à ce qui pourrait le «turlupiner». L'angoisse de la maladie et de la mort ne sont pas loin. D'ailleurs, la visite de son médecin constitue l'un des grands moments de son existence actuelle. «Cela me tranquillise...». Dans ces instants précieux, le film est plus dérangeant qu'il en a l'air, en montrant des personnes qui ne sont pas toujours sereines face à la grande Faucheuse. «En EMS, je vois beaucoup de personnes âgées qui ne s'autorisent pas à avoir peur de leur mort. C'est culpabilisant d'avoir peur», explique le réalisateur.

«Restez chez vous!»

Benjamin Tobler a eu l'excellente idée de terminer son film avec Antoinette, 63 ans, employée du service hôtelier de l'EMS. Cette méridionale très charismatique permet au cinéaste de faire le pont entre les résidents et ceux qui sont de l'autre côté du guichet. «Cette femme de 63 ans sera demain à la retraite et après-demain en EMS», blague Benjamin Tobler. Dans le documentaire, Antoinette explique que lorsqu'on lui dit: «Ah, ce qu'elle est belle la résidence, j'y viendrais bien», elle répond: «Restez chez vous, vous y serez mieux! L'autonomie c'est mieux». Pourtant elle reconnaît qu'elle se voit bien finir ses jours dans ce type d'établissement. Benjamin Tobler avoue se retrouver parfaitement dans cette ambivalence.

Très joliment réalisé, toujours vivant, «Faim de vie», ne tombe jamais dans l'angélisme. Le film ne se complait pas non plus dans une image dégradante de la vieillesse. Le cinéaste respecte totalement l'éthique de l'infirmier: toujours se mettre à la place de ses interlocuteurs. «Si j'étais une personne âgée, que j'avais une bavette autour du cou et que je me bavais dessus, je n'aurais pas envie qu'on me filme, donc je ne vais pas filmer ces gens-là». ■

Laurent ASSEO

Le film sortira le 7 juin 2006 aux Scala de Genève, ainsi qu'à Lausanne, au City Club de Pully. Toutes les informations relatives au film sont disponibles sur son site internet www.faimdevie.ch



© Eric Roset pour Repère Social

Durant un colloque organisé à la Haute école de travail social de Genève les 27 et 28 avril, autour de l'insertion.

La pensée sociale est en mouvement

On assiste actuellement à une sorte de bouillonnement des cerveaux dans le champ des connaissances en matière de travail social. Le nombre de recherches qui touchent à ce domaine est en augmentation. Partout en Suisse, des professionnels issus de différents horizons se rassemblent pour produire de «l'intelligence collective» autour de thèmes tels que l'immigration, l'insertion, la citoyenneté. Des réseaux de compétences, plus ou moins institutionnalisés, fonctionnent comme des laboratoires. Ils permettent de repérer l'émergence de nouvelles problématiques. Des modules d'échanges entre les sites des Hautes écoles sont mis en place, ils offrent aux étudiants l'opportunité de bénéficier des spécialités de chacune d'entre elles.

Ce mouvement est porteur de nouvelles idées et de perspectives, par exemple au niveau du développement local ou de la réflexion sur le sens de la citoyenneté. Mais cela transformera-t-il le travail social en science? Le verra-t-on bientôt accéder au rang de discipline universitaire, au même titre que

la sociologie ou la science politique? Ces questions se posent avec acuité. Elles charrient des éléments polémiques, car, pour s'ériger en science et être légitimé, tout nouvel arrivant doit jouer des coudes. L'un des enjeux de cette course concerne par conséquent l'argent de la recherche. En effet, une science légitimée a accès à des fonds supérieurs à ceux dont jouissent actuellement le travail social ou d'autres disciplines appliquées. Par ailleurs, nombre de travailleurs sociaux récusent l'idée d'intégrer une discipline savante. Pour eux, le travail social devrait rester ce savant bricolage théorico-pratique qui utilise les outils d'autres savoirs. Là, les auteurs ne manquent pas. L'action des travailleurs sociaux est déjà au cœur de la réflexion de penseurs connus. Ainsi, Robert Castel, venu récemment à Genève, qui dénonce certaines ambiguïtés dans les politiques de l'aide sociale. D'autres auteurs, moins spécifiquement «sociaux», tel Boris Cyrulnik et sa fameuse «résilience», séduisent des professionnels et leur donnent des outils pour leur pratique quotidienne. ■

Laurent ASSEO et Stéphane HERZOG

sommaire

- ▶ **Le travail social hésite à devenir une science** 6-7
- ▶ **Penser le social de A à Z** 8-18
- ▶ **Travail social et sciences humaines: la question de la légitimité du savoir** 19-20

Le travail social hésite à devenir... une science

Le travail social n'a pas de pères fondateurs. Il se nourrit de théories issues des sciences humaines. Mais un mouvement de transformation du social en discipline académique est à l'œuvre.

«**M**anquer de concepts est aussi grave que manquer de personnels compétents, d'équipements adéquats et de budgets convenables.»¹⁾

Voilà une façon directe de dire les choses. C'est l'avis du philosophe et sociologue français Saül Karsz, qui estime que le travail social doit encore mettre au point une «théorie de ses pratiques», afin de combler en son sein un «manque massif» de savoir critique ou scientifique et dépasser l'étude du «cas par cas»²⁾. La charge est lourde. Et le mot «science» est lancé. Cela pose la question de la place du travail social comme discipline. En d'autres termes, s'agit-il d'une science ?

La sociologie et la psychologie ont des pères fondateurs (Durkheim, Freud). Les sciences exactes également (Archimède, Newton). Ce n'est pas le cas du travail social, cet ensemble de métiers jeunes en âge, qui demeure à la croisée des chemins, puisant dans plusieurs disciplines, sans qu'on sache exactement ce qui lui appartient en propre. «La thématique du travail social est celle de l'humain fragilisé. Les professionnels de ces métiers possèdent des méthodes spécifiques pour approcher ces personnes et entrer en interaction avec elles», constate Joëlle Libois, responsable de la filière du travail social à la Haute école de travail social de Genève (HETS). Cette universitaire rappelle qu'en Suisse alémanique, on a célébré il y a peu la naissance de la première société suisse de travail social. Le but de cet organisme ? Hisser la discipline au niveau académique, dans les sphères conceptuelles, où trônent commissions scientifiques et publications sérieuses, comme en Allemagne, au Canada, aux Etats-Unis, pays où il est possible de devenir Docteur en travail social (en Suisse, seule l'Université de Fribourg a jusqu'alors délivré des titres académiques dans ce domaine).

Lutte pour la légitimité

Un mouvement vers une plus grande scientificité du travail social suit-il son cours en Suisse ? En tout cas, la discipline est intégrée aux HES et le Fonds national de la recherche scientifique fait appel à des chercheurs en travail social – souvent des sociologues ! – pour résoudre de grandes questions, comme celles liées à l'intégration ou la citoyenneté. Néanmoins, nul n'est en mesure de prédire si oui ou non le travail social finira par percer comme une science. A la question de savoir qui pense le social, le sociologue Jean-Pierre Tabin (voir interview en pages 16-17), spécialiste de l'histoire des politiques

sociales, répond d'abord que la séparation entre acteurs du travail social et penseurs n'est pas pertinente. En matière de travail social, la pratique et la théorie sont intimement liées, avance-t-il. La question de l'accession au statut de science devrait plutôt se comprendre comme une lutte pour la légitimité : un combat qui a accompagné la naissance de toutes les sciences. «Le travail social n'a pas encore voulu ou réussi à se faire reconnaître comme une science. Mais quelque chose qui ressemble à un champ de pratiques et de savoirs tente de le faire». En outre, certains sociologues s'opposeraient à cette idée de promotion académique, estimant que le travail social, ce sont d'abord des métiers.

Claude de Jonckheere, philosophe, chercheur et enseignant à la HETS de Genève, s'intéresse particulièrement aux discours et à la parole des usagers et des professionnels³⁾. Il défend l'idée selon laquelle les ressources de créativité se trouvent sur le terrain. «Il y a toujours une différence entre les politiques sociales et leur application dans les faits. Sur place, il reste une marge de manœuvre qu'il faut étudier. C'est ce que font les réseaux locaux de compétences du type Demos ou Intermigra» (voir encadré).

La question de la culture orale

Autre chercheur, connu lui pour son expertise en matière de migrations et d'intégration, Claudio Bolzman. Il relève que la question de la transformation du social en une branche académique provoque un débat au sein même de la profession. «Certains pensent que c'est d'abord une science de l'intervention qui se présente comme une synthèse de plusieurs disciplines». Cet habitué de la recherche, cofondateur du Réseau local de compétences Intermigra et coordinateur du Réseau romand de compétences CEDIC⁴⁾, milite pourtant en faveur d'une reconnaissance de ces métiers comme science. «Je pense que le travail social doit s'affirmer comme une discipline. Une des difficultés sera d'explicitier et de systématiser une connaissance qui se présente aujourd'hui comme une culture orale de l'intervention».

Joëlle Libois reste interrogative. Et propose une vision moins tranchée que celle de ses collègues. «Le travail social est pluridisciplinaire. Mais aujourd'hui les universités pratiquent également l'interdisciplinarité. Il s'agit peut-être d'une guerre dépassée ?» ■

Stéphane HERZOG

1) «Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique», Saül Karsz, Dunod, 2004, page 139.

2) Ibid, p. 5

3) Claude de Jonckheere est responsable du réseau local de compétences Analyse de l'activité. Il dirige actuellement une étude du PNR 51 «intégration et exclusion», consacrée aux entreprises de réinsertion par l'économique. Une présentation de cette étude sur la parole des usagers et encadrants a été proposée le 27 avril à Genève, dans le cadre du colloque «Ce qu'insérer veut dire : intentions, dispositifs et effets», organisé à la HETS par trois équipes de ce programme.

4) Le CEDIC est le «Centre d'études de la diversité culturelle et de la citoyenneté» dans les domaines de la santé et du social.



Le sociologue Robert Castel durant sa conférence, à Genève, le 27 avril.

Réservoirs du savoir social: les réseaux de compétences

Ni créer une science qui baigne dans l'éther. Ni gérer une action fondée uniquement sur «l'art de la relation», ces mots qui disent tout et rien. Voici l'espace où évoluent les réseaux de compétences du social en Suisse romande, des «think tanks» qu'on séparera en deux groupes distincts. Le premier est composé de sept réseaux locaux de compétences – constitués plus ou moins formellement – qui se sont développés à partir de la moitié des années 1990 au sein de l'Institut d'études sociales de Genève. Ils peuvent réunir une poignée de personnes ou des dizaines de participants. Ils naissent et meurent en fonction des besoins.

Le second groupe est plus récent. Il unit les Réseaux romands en santé et social de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), qui sont au nombre de quatre¹⁾.

Réseau local de compétences (RLC), qu'est-ce que c'est ? Au début, ce sont des enseignants en travail social qui se retrouvent autour d'une même problématique. A Genève, les thèmes seront les migrations et la citoyenneté, pour ce qui concerne respectivement les RLC Intermigra (1997) et Demos (1998). «Un réseau regroupe des partenaires de différents lieux de pratique et de formation. C'est une organisation souple, cooptée, qui fonctionne sur une base de convergence de valeurs, de réciprocité de l'échange et de régulations orales», définit Alain Simonin, chargé d'enseignement à la HETS de Genève et responsable de Demos. Le réseau produit une intelligence collective. Il est efficace car il permet des échanges rapides et informels autour d'un thème. Il s'adapte à la complexité de la réalité plus soupagement qu'une structure qui fonctionne par départements. Telle est en tout cas l'idée des RLC. D'ailleurs, la HETS genevoise prévoit d'organiser son fonctionnement –

formation de base et continue, recherche, prestations de service – en s'inspirant de la logique du réseau. Autre avantage de ce système, son dynamisme et la proximité entre recherche et action. «Le réseau permet une continuité entre ces différents pôles», décrit le professeur Claudio Bolzman. Il est en prise avec l'actualité et offre la possibilité de repérer des pratiques ou des problématiques émergentes».

Le système des réseaux romands, plus institutionnels, est orienté vers la recherche. Une évaluation de leur production devrait d'ailleurs avoir lieu cet automne, indique Joseph Coquoz, responsable du domaine du travail social à la HES-SO. L'idée de base de ce système est de mettre en lien les ressources des différentes HES. Autre fonction: accompagner des projets de recherche vers un financement par des fonds nationaux, tels que DORE («Do research», faire – ou faites – de la recherche). Enfin, il existe une continuité historique et organique entre les réseaux locaux et les réseaux inter-sites. Ainsi, le CEDIC est-il peu ou prou une émanation d'Intermigra. En Valais, le pôle de compétences de la HEVs2 sur la réinsertion et la réadaptation est lié au réseau romand Ré-Sa-R. On le voit, les liens entre les écoles sont multiples. L'élaboration d'une pensée spécifique au travail social va en bénéficier. St.H.

1) Les réseaux romands de compétences sont: le Centre d'études de la diversité culturelle et de la citoyenneté dans les domaines de la santé et du social (CEDIC); le Réseau d'études aux confins de la santé et du social: acteurs, relations, enjeux et nouvelles régulations sociales (RECSS); le Réseau d'études appliquées des pratiques de santé, de réadaptation/réinsertion (Ré-Sa-R) et le Réseau d'études appliquées en politiques sociale, familiale et de la santé (REA).

Demos aux prises avec un quartier en difficulté:

Les réseaux locaux de compétences dans le travail social sont nés spontanément à Genève dans les années 1990. C'est le cas notamment de Demos¹⁾ qui a élaboré différentes actions dans le canton à la demande d'organismes publics et privés. Dernier exemple en date, un mandat de la commune périphérique de Plan-les-Ouates, aux prises avec un nouveau quartier populaire où se posent des problèmes de cohabitation. Demos a procédé à un troc: d'un côté, le réseau s'est mobilisé pour analyser le quartier et proposer des solutions, de l'autre, la commune a accepté que ce travail soit mené par une vingtaine d'étudiants de la HETS de Genève, qui sont venus travailler sur place. C'est typiquement un des avantages de ce type de travail, qui permet à la fois de recueillir des informations sur le terrain et d'offrir de la formation. Au bout de ce processus, cinq propositions ont été présentées aux habitants, sur de grands panneaux. Par exemple: que les informations communales destinées aux locataires soient accompagnées par des personnes ressources choisies par les habitants et qu'elles soient traduites dans plusieurs langues. Ou encore, que soit mise en place une plate-forme regroupant des locataires, les associations concernées et des professionnels des services communaux. «Le travail a consisté à mobiliser les acteurs locaux», raconte Alain Simonin, et non pas à ajouter de nouveaux travailleurs sociaux. Les étudiants ont été applaudis pour leur travail. A une époque où le travail social subit une perte de sens, cette reconnaissance tombe à pic». Derrière ce type d'action: des penseurs. Alain Simonin, sociologue de formation, cite notamment Alain Touraine et François Dubet pour les concepts liés à la citoyenneté, Charles Rojzman pour son approche de la «thérapie sociale» et Pierre Calame pour ce qui est de la «nouvelle gouvernance». St.H.

1) Demos associe au gré de ses actions les compétences de personnes issues de différentes associations ou institutions ainsi que des professionnels du social indépendants.

Penser le social de A à Z

Les travailleurs sociaux lisent peu, dit-on. Dès lors, que lire en priorité pour mieux faire ce travail ? La question est simple. La réponse, non. L'équipe de *Repère social* s'est tout de même mis en tête de proposer un abécédaire francophone de la pensée autour du travail social. «Autour», car le champ de cette discipline emprunte des éléments à toutes les sciences humaines.

Cette liste, forcément arbitraire, ne prétend évidemment pas être représentative de l'état véritable des connaissances – et des auteurs qui comptent – dans le champ de la pensée du travail social. Elle a été réalisée sur la base de «sondages» auprès de chercheurs, d'enseignants, de travailleurs sociaux et de responsables de centres de documentation. Les rencontres avec certains des auteurs cités – dans le cadre de la préparation de précédents numéros de RS – ont également orienté nos pas. Au final, l'ambition de ces pages est simplement d'inviter à la lecture, à la découverte.

Autes, Michel

Pour ce sociologue français, chargé de recherche au Centre national de recherche scientifique, le travailleur social n'est pas un militant. En revanche, s'il se trouve confronté à des injonctions a priori impossibles à exécuter, comme réinsérer des travailleurs dans des segments où le travail est inexistant, il doit «recréer les conditions politiques pour que les usagers parlent eux-mêmes» («Lien social», 2 septembre 1999). Les travailleurs sociaux ne sont, dès lors, des militants que par délégation et par «absence de capacités de l'action sociale». Michel Autès défend une politique sociale fondée sur des droits et non pas sur la compassion. Il juge comme tant d'autres la position du travail social inconfortable, car les professionnels de l'aide se trouvent «entre ceux qui peuvent parler, car ils sont reconnus, et ceux qui sont sans voix, en dehors, exclus...». Cet auteur engagé dénonce une précarisation croissante du travail à travers la dégradation du salariat et du contrat de travail («Lien social», 2 mai 2002).

«*Les paradoxes du travail social*», Dunod, 2004.

Bolzman, Claudio

Claudio Bolzman est originaire du Chili. Il travaille sur les problématiques migratoires et interculturelles depuis une vingtaine d'années. C'est un très bon connaisseur de la recherche en matière de travail social. Sa spécialité ? Les migrants de la deuxième génération et leur place dans la société, avec des acteurs qui se sont parfois hissés au-dessus de la masse. Comme lui-même ! L'homme, modeste et ouvert, cumule les responsabilités. Il est le cofondateur, avec Monique Eckmann – autre personnalité écoutée dans ce domaine – du réseau local de compétences Intermigra (pour interculturel, migrations et racisme), fondé au milieu des années 1990 à Genève.

Responsable du Centre de recherches de la Haute

école spécialisée (HES) en travail social de Genève, il coordonne à ce titre les travaux des six autres réseaux locaux de compétences genevois. Autre casquette celle de coordinateur du Centre d'étude de la diversité culturelle et de la citoyenneté dans la santé et le social (CEDIC), réseau romand de compétences. Ce sociologue de formation a travaillé dans l'animation socioculturelle. Il défend une vision scientifique du travail social, qui passe par l'explicitation de ses méthodes.

«*Secondas-Secondos. Le processus d'intégration des jeunes adultes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse*», avec R. Fibbi et M. Vial, Zurich, Seismo, 2003.

«*La précarité contagieuse. Les conséquences de l'aide sociale sur le statut de séjour des personnes de nationalité étrangère*», avec R. Poncioni, S. Rodari, J.-P. Tabin, Genève et Lausanne, Les Editions IES & EESP, 2002.

Bouquet, Brigitte

Assistante sociale de formation, docteur en sociologie, Brigitte Bouquet a été directrice du Centre d'étude, de documentation, d'information et d'action sociales, en France, avant de devenir professeur titulaire de la chaire d'action sociale au Conservatoire national des arts et métiers. Créée en 2001, cette chaire est la première en France dans ce domaine et son existence doit beaucoup à l'intéressée.

Les métiers du social et leur histoire sont au centre des écrits de Brigitte Bouquet. «Assistante sociale aujourd'hui» s'adresse aux étudiants qui souhaitent se former à ce métier, ainsi qu'aux professionnels, qui y trouveront une réflexion et un historique sur leur pratique.

«*Histoire des métiers du social en France*», avec Emmanuel Jovelin, ASH, 2005.

«*Ethique et travail social : une recherche du sens*», Dunod, 2003.

«*Assistante sociale aujourd'hui*», avec Christine Garcette, Maloine, 1998.

Bourdieu, Pierre (1930-2002)

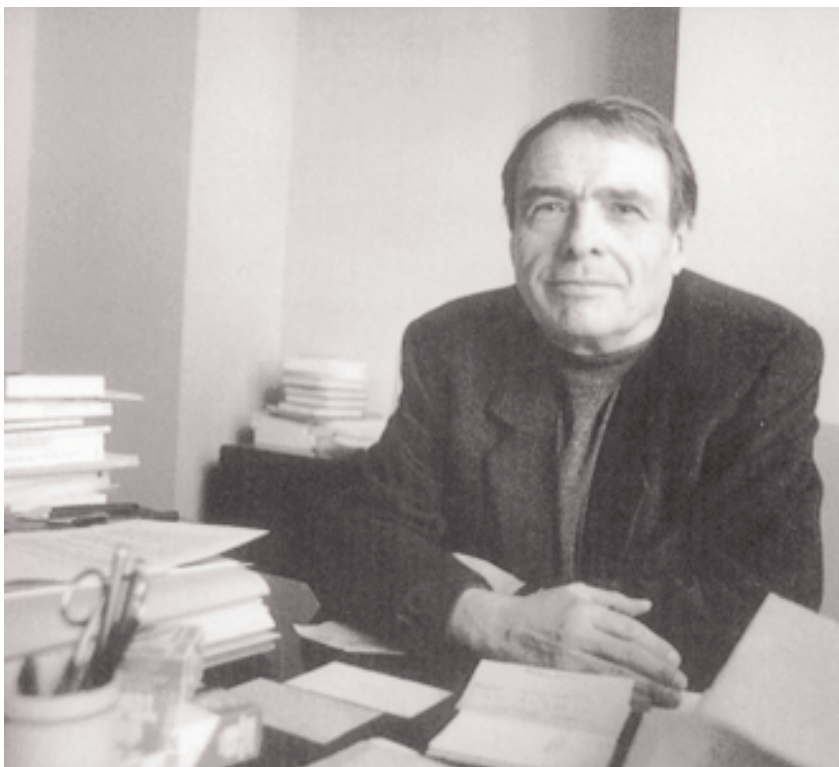
Pierre Bourdieu a fait une sorte de «come back» dans les années 90. Durant cette décennie, le grand sociologue (1930-2002) s'impliquera comme jamais il ne l'avait fait auparavant dans le débat politique en France, multipliant les interventions sur les scènes publiques et médiatiques. Celui qui a bouleversé les sciences sociales depuis les années soixante, voit alors sa renommée dépasser le cadre universitaire. Ce «retour» de Bourdieu date de 1993, au moment de la publication de l'ouvrage collectif «La misère du monde», qui connaît un succès public étonnant. Deux ans plus tard, l'illustre professeur au Collège de France descend dans la rue défendre les grévistes et les mouvements des chômeurs qui paralyseront la France en novembre-décembre 1995. La même année, il fonde la maison d'édition «Libération d'agir». Elle publie de petits ouvrages polémiques («Sur la télévision», «Les nouveaux chiens de garde» de Serge Halimi) critiquant le néolibéralisme et le monde médiatique. Cette visibilité du sociologue correspond également à un tournant dans la pensée socio-philosophique en France. Après les années 1980, dominées, en tout cas médiatiquement, par des sociologues de la post-modernité, du virtuel (Jean Baudrillard), de la pub et du vide idéologique («L'ère du vide» de Gilles Lipovetsky), les années 1990 sonneront le retour d'une sociologie plus ancrée dans le social. Plus de dix ans après sa publication, «La misère du monde» reste toujours d'actualité. Ce pavé de 1000 pages, constitué de dialogues de gens ordinaires (un ouvrier, un magistrat, un gardien d'HLM, etc.) décrit avec minutie les problèmes qui font régulièrement la une des journaux en France, comme la violence dans les banlieues, le racisme ordinaire, la montée de l'extrême droite, l'effondrement des anciennes solidarités du monde ouvrier, etc. Le livre met surtout en avant les nombreuses «misères de position» entre des gens qui sont obligés de cohabiter dans un même univers. Ainsi, le conflit permanent entre une famille d'immigrés et leurs voisins français autour notamment de la question du bruit. Ces misères individuelles et sociales, parfois infimes, finissent, selon Bourdieu, par engendrer de terribles souffrances collectives.

«Question de sociologie», Minuit, 1994.

«La misère du monde», sous la direction de Pierre Bourdieu, le Seuil, 1993.

Bowlby, John (1907-1990)

Ce psychanalyste anglais fait référence dans le domaine des théories de l'attachement. Des centres éducatifs, notamment en matière de toxicomanie, utilisent sa pensée dans le cadre de leur accompagnement thérapeutique. John Bowlby provenait d'une famille de la noblesse anglaise peu portée sur l'affection. Mis au collège dès huit ans, il fit des études de médecine à Cambridge. Il eut l'occasion de travailler avec des enfants provenant de milieux perturbés, expérience qui allait demeurer au centre de ses réflexions ultérieures. C'est par ce travail qu'il fut encouragé



Le sociologue Pierre Bourdieu, auteur de «La misère du monde».

à entreprendre une formation pour devenir analyste.

C'est la publication en 1958 d'un article important intitulé «The Nature of the Child's Tie to his Mother» (la nature du lien entre l'enfant et sa mère) qui marque le début de l'œuvre majeure de Bowlby et, en même temps, le coup d'envoi d'une longue controverse. Fortement inspiré par les nouveaux travaux des éthologues, Bowlby remettait en question les bases de la psychologie freudienne. Et il est toujours dangereux de critiquer un mandarin!

«Attachement et perte», PUF, 1978.

Capul, Maurice

Les plus anciens parmi les éducateurs, ceux qui volontiers s'attribuent le surnom de «dinosauriens», se souviennent certainement de cet auteur incontournable, véritable encyclopédie vivante. Pour une large part, ses publications sont encore d'actualité. Docteur ès lettres et sciences humaines, Maurice Capul cumule les titres d'éducateur spécialisé, de psychologue, de formateur de travailleurs sociaux, d'historien et de professeur émérite en sciences de l'éducation, à l'université de Toulouse. «Bien que fondée sur des valeurs personnelles, une éthique professionnelle ne peut se maintenir que si, les moyens d'intervention étant clairement désignés, les objectifs visés suscitent enthousiasme, échanges d'expériences, fierté des réalisations, comparaisons sous-tendues par des recherches, retransmission des acquis aux générations montantes», avance-t-il dans «De l'éducation spécialisée». Ce best-seller du genre propose une approche transversale du métier.

«De l'éducation spécialisée», avec Michel Lemay, éré 1997.

«Les groupes rééducatifs», Privat, 1993.



Castel, Robert (photo)

Après avoir travaillé longtemps sur la sociologie de la psychiatrie, Robert Castel s'intéresse depuis les années 80 à la crise de l'Etat social et aux nouvelles formes de précarité qui en découlent. Il est notamment l'auteur du terme «désaffiliation». «Plutôt que l'exclusion, je préfère parler de désaffiliation.(...) Il s'agit d'un processus de décrochage, de déstabilisation des stables, d'une vulnérabilisation des positions assurées».

Sa réflexion sur «l'insécurité sociale» actuelle et ses prises de position contre les dérives du néolibéralisme s'appuient sur une approche historique. Ainsi dans «Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat» (1995), il fait l'histoire du développement de la «société salariale» et de son important système de protections et de droits sociaux, qui ont connu leur apogée dans le milieu des années 70. Il y décrit également leur déclin depuis plus de 25 ans, en raison notamment du chômage de masse, et des mutations du capitalisme. Dans «Propriété sociale, propriété privée, propriété de soi» (2000) et «L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?» (2003) il continue de réfléchir sur les effets le plus souvent négatifs du recul des protections sociales sur l'intégration des individus dans notre société. Ce sociologue voit aujourd'hui un «risque d'un retour de la vie au jour la journée, qui était la condition générale de la plus grande partie du peuple au 19^e siècle».

Sa réflexion concerne directement la pratique des travailleurs sociaux. Lors d'une conférence récente

à Genève (voir notre image), il a souligné les ambiguïtés actuelles de l'aide sociale fournie aux usagers qui sont exclus du monde du travail. Les services sociaux avaient autrefois à faire à des gens qui souffraient de toutes sortes de «handicaps» (physiques, sociaux, familiaux, etc) qui les empêchaient de travailler. Actuellement, les usagers sont moins des «invalides» que des personnes normales «invalidées par la conjoncture», estime-t-il. Et de se poser des questions sur la notion de réinsertion. «Si l'insertion professionnelle est une chose connue, qu'est-ce qu'une insertion sociale qui ne soit pas une insertion professionnelle?» se demande Robert Castel. Autre problème pour ce penseur : l'implication des usagers dans leur réinsertion. Pour le sociologue français, connu comme le loup blanc dans le domaine du travail social, la responsabilisation des bénéficiaires dans une logique de réinsertion peut avoir des aspects positifs. Mais ce système de contrat comporterait aussi des risques, celui de provoquer des réactions de violence de la part de personnes manquant de ressources, en butte à la culpabilité, face à des demandes auxquelles elles ne pensent pas pouvoir répondre. Une offre accrue de ressources externes (formation, accompagnement, etc.) serait une des voies pour sortir de ce paradoxe. «L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?», Editions du Seuil et La république des Idées, 2003.

«Propriété sociale, propriété privée, propriété de soi», avec Claudine Haroche, Fayard, 2000.

«Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat», Fayard, 1995.

Cattacin, Sandro

D'origine italienne et genevoise, Sandro Cattacin a effectué ses études à l'Université de Zurich, puis à l'Institut universitaire européen de Florence, où il a obtenu son doctorat es Sciences sociales et politiques. Il a été directeur du Forum suisse pour l'étude des migrations et des populations à l'Université de Neuchâtel. Il travaille au Département de sciences politiques de l'Université de Genève et à la Chaire de travail Social de l'Université de Fribourg. Ses travaux de recherche portent sur les transformations des politiques sociales, sur les mouvements sociaux et sur les politiques urbaines. «Ils démontrent sa grande capacité de retraduire des interrogations de type macro-sociologique en questions de recherches aptes à être poursuivies sur un niveau meso-sociologique», lisait-on dans un point de presse du Conseil d'Etat de Genève diffusé en janvier 2004.

«Surveiller l'évolution des attitudes extrémistes, xénophobes et misanthropes en Suisse: une étude exploratoire», enquête menée dans le cadre du PNR 40.

«Retour au travail. Le workfare comme instrument de réforme. Editions Universitaires de Fribourg, 2002.

«Les politiques de lutte contre le VIH / sida en Europe de l'ouest», avec Christine Panchaud, L'Harmattan, 1997.

Coquoz, Joseph

Bon connaisseur de la réalité romande, Joseph Coquoz porte un regard tout à la fois optimiste et critique sur l'évolution du travail social. «Si les enjeux du travail social changent, se déplacent, évoluent, ils vont garder leur statut d'indécidabilité. Les travailleurs sociaux continueront donc à connaître des situations paradoxales, puisque celles-ci sont constitutives de leur fonction sociale et de leurs champs de pratique. Mais par leur proximité avec les usagers et leurs compétences, ils ont la capacité d'apporter des réponses nouvelles peut-être, en tout cas réfléchies et soupesées, à des questions et problèmes pour lesquels nul n'a aujourd'hui de solution univoque», écrit-il dans un article récent. Joseph Coquoz est adjoint de direction à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne et responsable du secteur des formations initiales. Il est en outre responsable du domaine Travail social dans le cadre de la HES de Suisse occidentale.

«L'identité professionnelle troublée des travailleurs sociaux», *«Actualité sociale»* N°1, mars/avril 2006.

«L'insaisissable pratique. Travail éducatif auprès de personnes souffrant de handicap», avec la collaboration de M. Jecker-Parvex, G. Galay, R. Knüsel, G. Guélat et C. Cheneaux. *Cahiers EESP* N° 38, 2004.

Cyrulnik, Boris

Né en 1937, à Bordeaux, de parents juifs russo-polonais déportés en 1942, Boris Cyrulnik est la star francophone – avec Michel Manciaux – du concept de la résilience. Porté aux nues par certains car il propose une vision positive de l'individu, il est attaqué par d'autres comme défendant un concept qui n'aurait rien de scientifique. Autre critique au sujet de la résilience : ce concept serait discutable d'un point de vue social, dans le sens où il renverrait l'individu à sa seule responsabilité, en faisant abstraction du rôle de la société... Boris Cyrulnik, qui anime un groupe de recherche en éthologie clinique à l'Hôpital de Toulon, définit la résilience comme la «capacité à réussir à vivre et à se développer positivement... en dépit d'une adversité qui comporte le risque grave d'une issue négative». Il invite les soignants au sens large à faire attention à la vision qu'ils ont de leurs patients ou usagers. «Si vous éprouvez du dégoût ou du mépris pour un enfant qui a été violé, il sera traumatisé. De même si vous estimez qu'un enfant qui a été maltraité, ou déporté, ne pourra jamais s'en sortir, il ne s'en sortira jamais. C'est ainsi que se construit le traumatisme. Voilà pourquoi il faut agir non seulement sur l'enfant blessé, sur le premier coup, mais également sur la culture, donc sur le deuxième coup, afin que celle-ci ne transforme pas la blessure en traumatisme», dit-il dans un entretien publié en 2000. Dans le travail social, de nombreux professionnels sont séduits par cette vision de l'individu. Certaines institutions, comme le foyer pour enfants Jeanne-Antide, situé à la Chaux-de-Fonds (NE), font directement référence à la résilience dans l'élaboration de leur travail. Ce centre se

présente comme un pôle de compétences en la matière (cf. *Repère social*, mai 2005, disponible en ligne sur www.reperesocial.ch).

«Parler d'amour au bord du gouffre», Odile Jacob, 2004.

«Les vilains petits canards», Odile Jacob, 2001.

«Un merveilleux malheur», Odile Jacob, 1999.

Dubet, François (photo)

Le sociologue François Dubet est l'une des figures qui reviennent souvent dans la bouche des travailleurs sociaux quand ces derniers se penchent sur la question du chômage ou de la précarité du travail. Auteur de plusieurs ouvrages sur la théorie sociologique, les mouvements sociaux, la marginalité, la jeunesse (exclue), l'éducation, il est connu comme le sociologue des inégalités. Les médias français l'ont questionné lors des émeutes de novembre 2005, afin de trouver des clefs de compréhension face à cette rage. Il en a été de même récemment durant les manifestations françaises contre le Contrat première embauche (CPE).

Dans «Les inégalités multipliées», paru en 2000, François Dubet cherche à en faire l'analyse par le «bas», en partant de l'expérience des acteurs (dans son dernier ouvrage, plus de 300 personnes, de l'agent de l'ANPE à la caissière, ont été interviewées par une équipe de chercheurs). Pour lui, les inégalités sociales «sont de façon plus ou moins directe l'objet de la sociologie».

Dubet s'efforce de montrer la double nature des inégalités dont certaines, «pré-modernes», se réduisent, alors que d'autres, au contraire, se développent. A la notion des «inégalités injustes» s'oppose celle des «inégalités justes», issues d'une compétition d'individus qui jouissent d'une égalité des chances. Cette égalité exige dorénavant la responsabilité de soi. Avec le risque, pour l'individu, de se percevoir lui-même comme «le responsable de son propre malheur», étant donné que de son point de vue, ses échecs dépendent essentiellement de ses performances et de ses qualités : «Je n'échoue pas parce que je suis un



DF

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

enfant de travailleur, interdit de lycée, mais parce que mes performances scolaires sont faibles». Dubet s'interroge sur la manière de concilier l'affirmation de l'égalité de tous et l'inégalité du mérite de chacun, de rendre compatibles les deux faces de l'égalité: «Le travail est la monnaie permettant de passer de l'égalité de tous au mérite de chacun, car les inégalités sont justes et ne mettent pas en cause l'égalité des individus si l'on admet que les performances des élèves résultent de la quantité de travail qu'ils engagent librement dans leur scolarité».

Dans ce contexte, bien des acteurs cherchent à préserver l'estime d'eux-mêmes en se retirant d'un jeu où ils pensent être toujours les perdants. A la question de savoir quelles sont les inégalités justes et quelle est la manière de faire que la liberté de tous soit compatible avec le maximum de bien-être des plus désavantagés, Dubet pense que la réponse n'est pas seulement philosophique: «Elle est aussi pratique et sociale, présente dans chaque mesure sociale et dans chacun des actes d'un enseignant ou d'un travailleur social. Le respect et la reconnaissance s'imposent dès lors que les inégalités de mérite et de performance ne doivent pas affecter la dignité des personnes. C'est ce qu'attendent les usagers des services sociaux quand ils affirment que ni la pauvreté, ni le chômage ne doivent invalider la personne, ne doivent affecter son égalité».

«Injustices. L'expérience des inégalités au travail», avec Valérie Caillet, Régis Cortéséro, David Mélo et François Rault, Seuil, 2006.

«L'école des chances: qu'est-ce qu'une école juste?», République des idées, 2004.

Ehrenberg, Alain

Directeur du groupement de recherche «Psychotropes, Politique et Société» du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France, le sociologue Alain Ehrenberg s'est fait connaître par une recherche en trois volets sur l'individu contemporain. Dans «Le culte de la performance» (1991), il analyse l'évolution d'une société – française – qui se convertit à l'esprit de la concurrence, autour notamment de deux figures modèles: le chef d'entreprise et le sportif. Dans «L'individu incertain» (1995), il montre que l'esprit de compétition dans nos sociétés s'accompagne d'une augmentation de la souffrance. Troisième volet de cette réflexion, «La fatigue d'être soi», qui a été particulièrement remarqué lors de sa publication en 1998. L'ouvrage est touffu, riche en matière, parfois complexe et très pointu. Il croise l'histoire de la psychiatrie et une sociologie des modes de vie actuels. La thèse principale, très originale, développée par Ehrenberg y est pourtant relativement simple. L'individu contemporain s'est affranchi d'un certain nombre de normes et subit apparemment moins le poids des hiérarchies. Ainsi libéré de bien des repères de jadis, chacun est sommé de se dépasser.

«Aujourd'hui on demande moins aux gens d'obéir que d'avoir de l'initiative, que de devenir soi-

même». Parallèlement à cette évolution sociologique, Ehrenberg constate depuis au moins vingt ans, la place centrale des antidépresseurs dans la psychiatrie et leur utilisation devenue presque banale. Pour le sociologue, la dépression est ainsi la maladie symptomatique de l'individu contemporain, qui n'arrive jamais à réaliser l'idéal de soi, imposée par la société. Elle a remplacé la névrose, dont souffraient les individus évoluant dans une société plus hiérarchisée et pleine d'interdits. «Comme la névrose guettait l'individu divisé par ses conflits, déchiré par un partage entre ce qui est permis et ce qui est défendu, la dépression est une tragédie de l'insuffisance. Elle est l'ombre familière de l'homme sans guide, fatigué d'entreprendre de devenir seulement lui-même et tenté de se soutenir jusqu'à la compulsion par des produits et des comportements».

«La fatigue d'être soi», Odile Jacob, 1998.

«L'individu incertain», Calman-Levy, 1995.

«Le culte de la performance», Calman-Levy 1991.

Flückiger, Yves

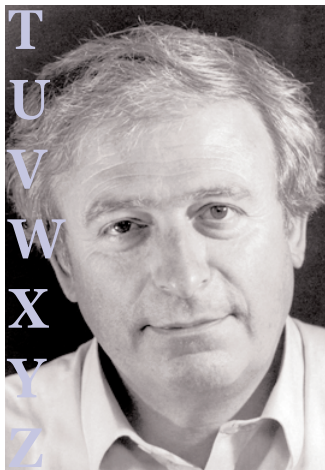
Les économistes connus du public sont rares. Ce n'est pas le cas d'Yves Flückiger. Il est aussi invité dans des colloques du travail social, tant il est vrai que sa spécialité est le chômage de longue durée. Professeur au département d'économie politique de l'Université de Genève, où il dirige l'Observatoire universitaire de l'emploi. Yves Flückiger a proposé aux politiques une mesure intéressante, mais qui n'a jamais abouti: la création d'une TVA qui serait perçue sur les bénéfices des entreprises. L'idée serait de financer grâce à cet impôt direct une partie des coûts sociaux du chômage. Ce serait le cas, par exemple, quand une entreprise aligne simultanément plus de machines, moins d'employés et plus de bénéfices...

Yves Flückiger, qui possède une double formation d'économiste et de sociologue, a été nommé au Conseil national de la recherche du FNRS. Il y a supervisé les programmes de recherche 43 (Formation et emploi) et 45, relatif aux problèmes de l'Etat social.

«Formation et travail: Le marché suisse du travail et son évolution», avec Jean-Marc Felter, Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2004

Fragnière, Jean-Pierre (photo)

Né en 1944, à Veysonnaz (VS), Jean-Pierre Fragnière possède un nombre impressionnant de titres et de casquettes. Il est un penseur incontournable dans le milieu du travail social et des politiques sociales en particulier. Licencié en théologie, en sociologie, Docteur en sciences sociales et pédagogiques, il enseigne actuellement à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (HETS-VD), entre autres lieux. C'est un observateur privilégié de l'évolution de la pauvreté en Suisse. Il a milité pour que des



études scientifiques soient lancées à ce sujet, à une époque (fin des années 1980) où la Suisse se pensait encore à l'abri du phénomène de la précarité. Néanmoins, il a toujours refusé l'idée de «compter les pauvres». L'énergie utilisée pour créer des critères de définition scientifiquement valables peut en effet être affectée à de meilleures causes, suggère-t-il. Ce chercheur a beaucoup publié. Il s'est aussi intéressé au rôle d'Internet comme média utile au travail social et au développement des connaissances en cette matière. C'est l'objet du guide «Le furet» («Le furet, répertoire Internet de la politique et de l'action sociales en Suisse», Réalités sociales, Lausanne 2005). Jean-Pierre Fragnière est à l'origine du Dictionnaire suisse de la politique sociale.

«Documents pour l'étude de la politique et de l'action sociales en Suisse», *éesp et INAG, Lausanne, 2005.*

«Entre science et action. La démographie au service de la cité», avec Maurice Nanchen, *Réalités sociales, Lausanne, INAG, 2004.*

«Les relations entre les générations. Petit glossaire», *Réalités sociales, INAG, Lausanne, 2004.*

Fustier, Paul

Il n'est pas un éducateur qui n'ait, au moins une fois, croisé un écrit de Paul Fustier, voire Paul Fustier en personne. Dès 1972, date de la publication de «L'identité de l'éducateur spécialisé», ce psychologue est fréquemment intervenu dans des institutions psychiatriques, de rééducation et de formation, en Suisse également. Autre ouvrage: «Les corridors du quotidien», publié en 1993, qui s'est imposé comme un classique auprès des éducateurs. Paul Fustier y fait la synthèse de 25 ans de ses travaux. «Le travail social joue constamment entre deux pôles: celui du don et celui du service contractualisé. L'ambivalence est constitutive de ce domaine et concourt à la réussite de cette mission paradoxale: donner de soi à autrui et être payé pour le faire. La vérité est dans l'entre-deux», estime-t-il dans «Le lien d'accompagnement». D'orientation psychanalytique, nombre de ses travaux portent sur ce qui se passe pour les personnes accueillies en institution, mais aussi pour les familles et pour le personnel et, notamment, les éducateurs spécialisés.

«Le lien d'accompagnement. Entre don et contrat salarial», *Dunod 2004*

«Le travail d'équipe en institution», *Dunod, 1999.*

Gauléjac, Vincent de

Lancez le nom du sociologue français Vincent de Gauléjac dans une discussion avec des travailleurs sociaux – ou n'importe où – et deux réactions risquent de se faire jour: respect pour un auteur qui décrit des modes de fonctionnement honnis; rejet d'un intellectuel considéré comme une tarte à la crème, dont l'approche ne serait pas scientifique. Dans son ouvrage récent, «La société malade de la gestion», Vincent de Gauléjac raconte comment les techniques de l'in-

dustrie et de la rationalité d'entreprise ont peu à peu atteint tous les domaines du travail, y compris le travail social. Il dénonce les techniques du management comme perverses, dans le sens où elles tendraient à rendre finalement l'individu responsable de sa propre éviction. L'économie possède, selon lui, un visage forcément monstrueux. M. de Gauléjac est directeur du Laboratoire de changement social. Il a dirigé pendant plusieurs années la collection «Sociologie clinique» chez Desclée de Brouwer.

«La société malade de la gestion», *Seuil, 2005.*

«L'histoire en héritage», *Desclée de Brouwer, 1999.*

«La névrose des classes» *Hommes et Groupes, 1987.*

Ion, Jacques

Docteur en sociologie, diplômé de psychopathologie, Jacques Ion est directeur de recherches au Centre national de recherche scientifique et travaille au Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire (CRESAL), à Saint-Étienne. Il poursuit deux chantiers de recherches. Le premier a trait aux formes de l'intervention sociale: comment les professionnels ou les bénévoles de l'action sociale répondent-ils pratiquement à l'injonction qui leur est faite de «créer du lien»? Jacques Ion questionne également les transformations de l'engagement dans l'espace public. Cette analyse concrète des formes de groupements lui permet de déceler de nouveaux rapports entre la société civile et le politique.

«Les travailleurs sociaux», avec B. Ravon, *6ème édition, La Découverte, 2005.*

«Militer aujourd'hui», avec S. Franguiadakis et P. Viot, *Autrement, 2005.*

«Le travail social au singulier», *Dunod, 1998.*

Jonckheere, Claude de

(photo)

Claude de Jonckheere, philosophe et docteur en sciences de l'éducation, est professeur à la HETS (ies) de Genève. Il conduit actuellement une recherche sur les entreprises sociales d'insertion par l'économie en Suisse. Elle s'intéresse au discours du personnel encadrant et à celui des usagers. Ce type d'activité produit des effets positifs en matière d'image de soi sur les personnes exclues du monde du travail, mais la capacité de ces entreprises à créer des passerelles vers de vrais emplois demeure relativement basse. C'est l'un des éléments qui ressortent de cette recherche, comme a pu le découvrir le public présent le 27 avril à la HETS de Genève, lors d'un colloque sur l'insertion mis en place par des chercheurs du PNR 51 «intégration et exclusion».



© Eric Roset pour Repère Social



© Eric Roset pour Repère Social

Claude de Jonckheere est également le coordinateur du réseau local de compétences genevois Analyse de l'activité. Il s'intéresse particulièrement aux questions qui ont trait à l'éthique (cf. interview «Repère social», no 65, avril 2005). C'est l'apôtre du «bricolage» dans le travail social, ce lieu de création où le réel de l'action sociale s'éloigne ce qui est formellement prescrit. *«Miroir sans tain pour une pratique sans phare : La supervision en travail social vue par les formateurs, les responsables d'institutions et les superviseurs», avec Sylvie Monnier, Editions ies, 1999. «La question de l'altérité dans l'accueil psychosocial des migrants», avec Delphine Bercher, Editions ies, 2003.*

Karsz, Saül

Voilà un auteur qui interroge – avec férocité – les buts et les moyens mis en œuvre par le travail social, cette entreprise sans fin de prise en charge – ou en compte – de la personne qui subit le malheur. L'art de ce philosophe et

sociologue français, directeur du séminaire «Déconstruire le social», à Paris, réside dans sa capacité à décrypter la charge idéologique contenue dans toute parole ou toute action sociale. Pour Karsz, la neutralité de l'action éducative ou sociale, ou le concept de travail social pur, ne sont que chimères. «Toute qualification est idéologique». Si le travail social ne peut «résoudre la dimension matérielle des problèmes de santé, de logement, d'emploi et de chômage, etc.», c'est donc que sa nature réside ailleurs, suggère cet intellectuel. Elle aurait d'abord trait au contrôle social : les travailleurs de l'aide sont des agents de l'Etat qui sont amenés à intervenir sur des normes. «Le travail social opère sur les constructions idéologiques mobilisées par les individus et les groupes pour expliquer et pour s'expliquer leur sort, pour s'enfoncer, pour s'y résigner ou pour se révolter (...)». Il y a là derrière l'idée ancienne que sans travail social, la révolte des pauvres pourrait avoir lieu. Par ailleurs, rappelle Karsz, le travail social est «implanté dans des formations économiques et sociales qui sans relâche produisent des situations qu'il a à traiter, mais ne peut jamais résoudre». C'est l'une des raisons qui provoquent régulièrement la question de l'utilité des missions sociales.

Dans «Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique», Karsz dénuode les concepts. Il exhorte les travailleurs sociaux à mettre en doute les idées qu'ils manient quotidiennement, appelant à la fois à la psychanalyse de Lacan et au marxisme de Louis Althusser, pour ce qui est du rôle du travail social comme moteur de reproduction des normes sociales : une idée chère aux travailleurs sociaux des années 1970 (voir à ce sujet les deux numéros de la revue *Esprit* consacrés à l'utilité du travail social, parus aux printemps 1972 et 1998).

Qu'est ce donc un «cas social» ? Pourquoi est-ce si difficile pour un social de faire face à une personne qui refuse de l'aide ? L'assistant social au travail est-il conscient que quelle que soit sa position face à un client qui se raconte, son action ou sa parole sont les produits de présupposés idéologiques ? Tel est le style des questions posées par cet auteur décapant, qui propose aux praticiens du social de s'armer de lectures – ne pas savoir ce qu'on fait en terme théorique peut coûter très cher, prévient-il – et de se questionner sans cesse, «car en étant moins dupe, l'intervenant peut moins facilement duper l'autre. Pour finir, Karsz propose comme méthode une clinique transdisciplinaire de l'intervention sociale, fondée sur l'analyse critique du particulier, déconstruction des présupposés exige. *«Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique», Dunod, 2004* *«L'exclusion, définir pour en finir», Dunod, 2000.*

Keller, Vérona (photo)

Avec son dernier livre «Aider et contrôler» (cf. «Repère social», no 73, février 2006), consacré aux systèmes de l'aide sociale en Suisse, la chercheuse Vérona Keller a produit un document qui devrait faire référence. Il permet, en seulement 150 pages, de se faire une bonne idée de

la diversité des systèmes d'assistance qui existent en Suisse, tout en offrant un bonne synthèse sur les paradoxes, les limites et les forces du travail social dans ce pays. Ce dernier se trouverait à un moment crucial de sa jeune existence. Le préface du livre, signée par Ueli Tecklenburg, le secrétaire général de l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale, est du même tonneau : pas de verbiage. Une idée ou une information par phrase. Véréna Keller a des atouts. Elle est bilingue. Son ancrage à gauche – elle a été conseillère municipale du Parti du travail à Genève – n'est pas dogmatique. Elle est issue du service social et connaît les rouages de cet univers pour avoir passé du temps au sein du conseil d'administration d'une grande institution sociale (l'Hospice général). Cette enseignante et chercheuse à la HETS de Lausanne possède des convictions solides. La principale : la nécessité de défendre le projet initial du travail social – «l'émancipation des classes défavorisées» – qui se trouverait menacé par une conception de l'aide qui, selon elle, relève de plus en plus de «l'urgence et du sécuritaire».

«Aider et contrôler. Les controverses du travail social», Editions éesp, Lausanne, 2005.

«Le «tourisme social» : mythe et réalité.

L'exemple de la Suisse latine», avec J.-P. Tabin, K. Hofmann, S. Rodari, A.-L. Du Pasquier, R. Knüssel, V. Tattini. éesp, 2004.

«La charge héroïque», avec J.-P. Tabin, éesp, 2002.

Kellerhals, Jean

Professeur de sociologie à l'Université de Genève, Jean Kellerhals, né en 1941, est l'un des spécialistes reconnus des questions familiales en Suisse. En collaboration avec Eric Widmer, il a publié en 2005 «Familles en Suisse : les nouveaux liens», un livre qui a eu une bonne couverture médiatique dans notre pays et même en France. De ce précis, synthèse de nombreuses recherches, la presse a surtout retenu la constitution de cinq principaux genres de conjugalité : «bastion», «cocon», «association», «compagnonnage» et «parallèle». Des styles définis en fonction de paramètres liés à des critères tels que la fusion ou l'autonomie du couple, l'ouverture aux autres, ou la répartition sexuées des tâches. Cet ouvrage très instructif et facile à lire ne se résume pas à cette séduisante typologie. Il aborde bien des questions qui touchent à l'évolution depuis 40 ans des relations familiales, prises «entre les avatars de l'individualisme et la persistance des traditions». Défendant un point de vue nuancé, Kellerhals et Widmer relativisent certains lieux communs, qui voudraient, par exemple, que l'on assiste aujourd'hui à un «grand retour des valeurs familiales». Les auteurs expliquent en quoi «les familles contemporaines se sont à la fois renforcées et fragilisées à partir de la mue culturelle commencée dans les années 60».

«Familles en Suisse : les nouveaux liens», avec Eric Widmer, Edition presses polytechniques et universitaires romandes, 2005.

«Mesure et démesure du couple. Cohésion, crises

et résiliences dans la vie des couples», avec Eric Widmer et René Levy, Edition Payot, 2004.

Ladsous, Jacques

Educateur de formation, Jacques Ladsous s'est fait remarquer ces derniers temps par ses prises de position en faveur d'une réelle reconnaissance de l'action sociale face aux attaques en règle dont elle est l'objet. Acteur en vue du mouvement des Etats Généraux du social en France, il était en Suisse récemment pour témoigner de ces rencontres.

Jacques Ladsous a participé à la mise en place des premières écoles d'éducateurs dans son pays.

Aujourd'hui retraité, il continue de s'investir dans diverses organisations et de publier des articles et ouvrages en relation avec les questions éducatives et sociales.

«L'action sociale aujourd'hui», Editions érès 2004.

«Reconstruire l'action sociale», avec Michel Chauvière et Jean-Michel Belorgey. Dunod 2006.

Lalive D'Epinay, Christian

Professeur honoraire de l'Université de Genève, Christian Lalive d'Epinay est l'un des pionniers en Suisse de la recherche sur la vieillesse. Il a commencé sa carrière de sociologue en analysant les mouvements évangéliques en Amérique latine. De retour en Europe, il étudie les transformations du travail et du loisir dans notre société. Travaillant sur le développement du temps libre au XXe siècle, il est amené à aborder la question de la retraite. Dès 1976, il s'intéresse avec d'autres chercheurs au phénomène du vieillissement dans notre pays. En 1992, il fonde le Centre interfacultaire de gérontologie (CIG). Actuel directeur de recherche de cet observatoire du vieillissement, il a dirigé plusieurs enquêtes sur la population âgée en Suisse, faisant le point sur son état de santé, sa situation économique, etc. Parallèlement à ces études quantitatives, il s'est beaucoup intéressé à la vision du monde des «aînés», à leurs parcours de vie, en s'appuyant sur des récits autobiographiques. En analysant ces récits, il dégage certaines représentations différenciées de la vieillesse, de la retraite ou de la mort, en fonction des conditions socio-économiques des personnes, de leur culture (au sens large), de leur croyance et de leur position dans la société. Par exemple, dans «Entre retraite et vieillesse» (1996), le sociologue constate que la grande vieillesse est vécue par la majorité des personnes comme une «exclusion de la vie normale». Mais cette exclusion pourra apparaître, suivant notre appartenance socioculturelle, comme une «mort sociale» ou une «véritable libération».

«Vieillesse au fil du temps», avec Jean-François Bickel, Carole Maystre et Nathalie Vollenwyder. Edition réalités sociales, 2000.

«Entre retraite et vieillesse», Edition réalités sociales, 1996.

«Vieillir ou la vie à inventer», Edition réalités sociales, 1991.

Rojzman, Charles

Charles Rojzman est le fondateur d'Impatiences démocratiques et dirige la revue du même nom. Il est à l'origine d'une «méthode transdisciplinaire de thérapie sociale», une forme renouvelée d'éducation à la vie démocratique. Entouré de son équipe, il assure la préparation d'acteurs de terrain et de personnels des services publics de tous niveaux à l'exercice de leur profession dans un contexte de crise. Le Ministère de la ville en France lui a confié une mission expérimentale de formation d'animateurs de groupes de projets «face aux violences» dans une dizaine de villes. Quant au Ministère de l'Intérieur, il l'a chargé d'une formation de formateurs de la Police nationale. Ce dernier projet a fait l'objet d'un documentaire intitulé «A l'écoute de la police». Charles Rojzman est chargé de cours à l'Université de Nancy 2. Il anime également des cycles de formation à la thérapie sociale.

«Dialogue sur la thérapie sociale», Impatiences Démocratiques Éditeur, 2000.
«Savoir vivre ensemble», Éditions Syros, 1998.
«La Peur, la haine et la démocratie», Éditions Desclée de Brouwer, 1992.

Rosanvallon, Pierre

Un auteur classique des questions autour des politiques sociales, dont le titre phare est «La crise de l'Etat providence». Sa réflexion, plus analytique que partisane – «l'opposition classique entre l'individu et le collectif n'est plus opératoire», dit-il – tourne autour du casse-tête de la redistribution des richesses, notamment à travers les systèmes des assurances liés au travail qui sont sapés par le chômage quand celui-ci devient endémique. La solidarité ne peut fonctionner si les personnes au bénéfice d'un revenu moyen ont le sentiment qu'elles supportent l'essentiel des dépenses sociales. Comment, dès lors, fabriquer un nouvel Etat-Providence? C'est cette piste ouverte que nous invite à parcourir cet intellectuel français, qui nourrit ses livres de réflexions historiques, notamment à propos de la Révolution.

«La nouvelle question sociale, repenser l'Etat-Providence», Seuil, 1995.

Rosenczveig, Jean-Pierre

Ce magistrat du Tribunal pour enfants de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, est aussi le président de l'association Défense des enfants. Jean-Pierre Rosenczveig se consacre depuis plus de trente ans au droit et à la protection de l'enfance. Il plaide pour un retour aux sources de la justice des mineurs.

«Le dispositif français de protection de l'enfance», Editions Jeunesse et Droit, 2005.
«Justice, ta mère! Dialogue d'un juge avec des jeunes sur la justice et les injustices», Editions Anne Carrière, 2003.

Rossini, Stéphane

Né en 1963, ce conseiller national socialiste valaisan est un fin connaisseur des questions de politique sociale (assurances sociales, aide sociale et système de santé). Licencié en sciences politiques et Docteur en sciences sociales, Stéphane Rossini dirige le Diplôme de formation continue en travail social à l'Université de Neuchâtel. Il est aussi chargé de cours à l'Université de Genève où il traite de la sécurité sociale. Il fustige un certain immobilisme suisse et un gaspillage d'énergie au niveau parlementaire, par exemple pour ce qui concerne les révisions des assurances sociales, où des projets débattus des années durant débouchent sur des impasses. Il s'est intéressé très tôt aux questions liées à la pauvreté en Suisse.

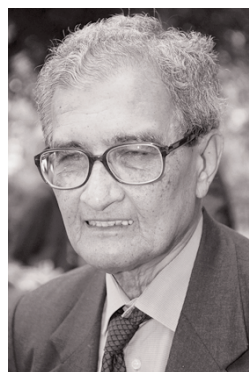
«Les oubliés de la protection sociale ou le non-sens du ciblage des prestations», avec Favre-Baudraz B, Lausanne, Réalités sociales, 2004.
«L'action sociale au cœur du changement», Réalités sociales, Lausanne, 2000.

Rouzel, Joseph

Éducation, ethnologie, psychanalyse, Joseph Rouzel croise les domaines pour aboutir à une «éthique de l'acte dans les professions sociales». Il vise le développement d'une clinique du sujet qui serait éclairée par la psychanalyse. Ancien éducateur spécialisé, Rouzel est aujourd'hui psychanalyste et formateur. Bien connu dans le secteur social et médico-social pour ses ouvrages et ses articles dans la presse spécialisée, il intervient en formation permanente à la demande d'institutions, pour des supervisions ou des régulations d'équipes. Il anime l'Institut européen de psychanalyse et de travail social.

«Le quotidien en éducation spécialisée», Dunod, Paris, 2004.
«Psychanalyse pour le temps présent», érès, 2002.
«Le transfert dans la relation éducative», Dunod, 2002.

Sen, Amartya K. (photo)



Né en Inde en 1933, professeur à Harvard et à Cambridge, Amartya Sen a reçu le Prix Nobel d'économie en 1998. Ses travaux portent sur l'égalité, la dignité, le développement et la démocratie. En économiste du développement, Sen a analysé la pauvreté sans dissocier les questions éthiques des questions économiques. Il défend une conception normative de l'économie, conçue

comme une science qui doit être guidée par la morale. Il a notamment imaginé différents indicateurs de pauvreté, comme l'indice de pauvreté humaine (IPH), ou de développement économique, ou encore l'indice de développement humain (IDH). Ces indicateurs sont présentés chaque année dans le rapport mondial du Programme des Nations Unies pour le Développement. S'exprimant sur la mondialisation dans «Le Monde» du 18 juillet 2001, l'économiste évoquait la mondialisation comme n'étant «pas en soi une folie. Elle a enrichi la planète du point de vue scientifique et culturel, profité à beaucoup sur le plan économique aussi (...). Les situations précaires ne peuvent s'inverser si les plus démunis sont privés (...) de la solide efficacité du commerce et des échanges commerciaux (...). Ce qui est nécessaire, c'est une répartition plus équitable des fruits de la mondialisation».

L'apport majeur de Sen en économie est d'avoir permis de repenser la pauvreté dans des termes non plus seulement monétaires – comme c'était le cas dans le paradigme utilitariste – mais également en termes de libertés d'être et de faire à travers les notions de «capabilités» et de «fonctionnements». Un concept qui a été repris par des chercheurs du PNR 51 à propos de l'insertion par l'économie.

«L'économie est une science morale», *La Découverte Poche*, 2005.

«Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté», Paris, Odile Jacob, 2000.

«Ethique et économie», Paris, PUF, 1987.

Soulet, Marc-Henry (photo)

Marc-Henry Soulet dirige la Chaire de travail social et de politiques sociales de l'Université de Fribourg et défend une approche pluridisciplinaire de cette discipline qu'il n'envisage pas comme une science. Ce sociologue est également le Secrétaire Général de l'Association internationale des sociologues de langue française. Voir notre interview en pages 16, 17.

«Agir en situation de vulnérabilité», avec Véronique Châtel, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2004.

«Urgence, souffrance, misère, lutte humanitaire ou politique sociale», Editions Universitaires, Fribourg, 1998.

«Les transformations des métiers du social», Editions Universitaires, Fribourg, 1997.

Tabin, Jean-Pierre (photo)

Jean-Pierre Tabin est professeur à l'École d'études sociales et pédagogiques (EESP). Il est également responsable de l'Unité de recherche de l'EESP et membre du réseau romand de compétences REA. Une partie de ses ouvrages concerne la problématique des migrants, leur intégration dans la société helvétique. Voir notre interview en pages 16, 17.



©Université de Fribourg

«Le «tourisme social» : mythe et réalité, l'exemple de la Suisse latine», avec Véréna Keller et Kathrin Hofmann, Editions EESP, 2004.

«La charge héroïque : missions, organisations et modes d'évaluation de la charge de travail dans l'aide sociale en Suisse romande», avec Véréna Keller, Editions EESP, 2002.

«La précarité contagieuse : les conséquences de l'aide sociale sur le statut de séjour des personnes de nationalité étrangère : l'exemple de Genève et Vaud», avec C. Bolzman, R. Poncioni-Derigo et S. Rodari, Editions IES, 2002.

Wacquant, Loïc

Loïc Wacquant s'intéresse aux rapports entre pauvreté, exclusion, prison. C'est un auteur engagé, à la prose fortement militante, qui préconise l'observation directe, ce qu'il a fait dans un club de boxe de Chicago durant trois années ! Ce sociologue, originaire de Montpellier, est chercheur au Centre de sociologie européenne et professeur de sociologie et d'anthropologie aux Etats-Unis. Il travaille sur les politiques pénitentiaires et la sociologie de Pierre Bourdieu. Il a publié un grand nombre d'articles dans la revue scientifique «Les actes de la recherche en science sociale», dans lesquels il décrit et analyse comment «la paupérisation de l'Etat social et les politiques sécuritaires favorisent le développement de la délinquance et les problèmes sociaux, tout en enrichissant une partie de la population».

«Parias urbains : ghettos, banlieues, Etats», Editions La Découverte, Paris, 2006.

«Punir les pauvres», Agone, Marseille, 2004.

«Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur», Agone, Marseille, 2000.

Dossier préparé par Stéphane Herzog, Altin Thanasi, Geneviève Praplan, Laurent Asséo et Philippe Audergon.

Merci de leur contribution à Albert-Luc Haering, Gérald Thévoz et aux responsables des Centres de documentation de l'Hospice général (Ghislaine Tonascia-Ledru), de l'ies-HES (Loïc Diacon) et de l'éesp-HES (Catherine Finsterwald)



«Aucun champ de connaissance n'existe en lui-même.» Jean-Pierre Tabin.

Travail social et sciences humaines : la question de la légitimité du savoir

Le travail social se transforme-t-il en une science? Non, répond Marc-Henry Soulet, titulaire de la Chaire de travail social et de politiques sociales de l'Université de Fribourg. Cela dépend du point de vue, estime Jean-Pierre Tabin, professeur à la HETS de Lausanne.

- **Repère social : Existe-t-il une pensée propre au travail social? Qui la développe?**
- **Jean-Pierre Tabin :** «On pourrait aussi bien dire que le travail social a une pensée propre que le contraire. Aucun champ de connaissance n'existe en effet en lui-même. La reconnaissance d'un champ comme discipline scientifique, avec une «pensée propre», est le résultat de luttes pour l'imposition d'une certaine vision du monde comme étant légitime. Ainsi, par exemple, la médecine allopathique a-t-elle réussi à imposer sa vision du monde, de la maladie et des manières de soigner, mais cela n'a pas été sans mal et des contestations existent encore sur la légitimité du champ ainsi constitué. Il suffit de penser aux médecines dites «alternatives» pour s'en rendre compte.
Dans le cas du travail social, différentes associations luttent pour la reconnaissance de cet ensemble comme un champ scientifique à part entière. Dans certains pays, le travail social est reconnu en tant que discipline scientifique et enseigné au niveau universitaire comme une science. C'est le cas par exemple aux Etats-Unis ou en Allemagne. Une association a vu le jour en Suisse en 2006 qui vise à faire reconnaître le champ du travail social comme discipline scientifique : la Société suisse de travail social. Le développement de l'enseignement des professions du social dans le cadre HES, c'est-à-dire dans un cadre universitaire, va également jouer un rôle dans la reconnaissance du travail social comme discipline, surtout si, après les Bachelors, se développent des Masters et des Doctorats.»
- **Marc-Henry Soulet :** «Non, parce que le travail social n'est pas une discipline. Nous avons affaire à des champs de pratique qui sont des objets complexes de connaissance. Mais à une théorie, non. Je ne connais pas de corps constitué de connaissances propres au travail social. Ce qui permet d'analyser ce dernier, ce sont des outils empruntés à des disciplines constituées : l'ethnologie, la sociologie, la psychologie... En revanche, il existe une idéologie du travail social, c'est-à-dire une manière de dire, une volonté légitime et nécessaire de défendre la pratique et de lui donner une certaine indépendance.
- **Quels sont les champs les plus observés et analysés dans le travail social? Quels sont ceux qui restent en friche?**
- **J.-P.T. :** «Dans les étapes de la reconnaissance d'un champ comme légitime, la première est de faire un état des lieux critique de celui-ci, en relevant les constantes et les lacunes. Cette tâche reste à être réalisée de manière systématique en ce qui concerne le travail social en Suisse. On peut toutefois remarquer que le nombre de recherches subsidiées par le Fonds national de la recherche scientifique et qui concernent le

travail social est en hausse. La recherche dans ce domaine est même très importante.

Un fonds comme DORE permet de subsidier diverses recherches dans le domaine du travail social. Preuve de la vitalité de la recherche dans ce champ, plus de 60 projets ont été déposés depuis 2004 au fonds DORE qui concernent le travail social, dont à peu près 30% ont été acceptés. Des recherches qui concernent le travail social sont également déposées dans le cadre de programmes nationaux de recherche, comme le PNR 51 (Intégration et exclusion) ou le PNR 45 (Problèmes de l'Etat social) ou d'autres divisions du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Le FNS n'a en plus pas le monopole des recherches dans le domaine du travail social : de nombreuses recherches sont subsidiées par des offices fédéraux, cantonaux ou communaux, par des associations comme les Centre sociaux protestants ou Caritas, etc.

Les questions le plus souvent traitées dans les recherches en travail social portent sur les jeunes, les professions du social et les familles. Des thèmes aussi variés que le handicap, la délinquance, le racisme, la vieillesse, les toxicodépendances, la démence, le «care», etc. ont été abordés dans ces recherches. De nombreux champs restent toutefois en friche, notamment faute de données comparables entre les cantons. C'est le cas par exemple dans le domaine de l'aide sociale publique, une lacune qui devrait être bientôt comblée par l'Office fédéral de la statistique. Mais les meilleurs indicateurs de sujets de recherche à défricher sont bien sûr les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales !»

- **M.-H. S.** : «Les trois (métiers du travail social : ndlr) ont été bien analysés. Que reste-t-il en friche ? Les enjeux du travail social se sont déplacés de l'éducation spécialisée vers l'aide sociale aux plus démunis et le travail hors murs, avec une question : que faire des personnes qui n'entrent plus dans le cadre ? Ce sont là des terrains où les choses bouillonnent. Parmi les champs en friche, je note qu'on ne sait toujours pas ce qu'est l'effectivité réelle du travail social, ce qu'est le travail proprement dit du travail social. Tout le discours est concentré sur les raisons d'être du travail social et sur l'«être» du travailleur social, mais on a peu consacré d'analyses au «faire» du travail social. Hormis bien sûr le conflit des méthodes qui, sur le fond, ne nous apprend que peu de choses sur l'accomplissement pratique du travail social au quotidien. Un autre champ en friche est celui d'une intervention devenue «palliative». Un certain nombre de politiques actuelles ne visent plus à soigner, mais à éviter le pire, à maintenir dans la situation. C'est une révolution fondamentale qui n'est pas analysée dans ses conséquences sur l'intervention. Que peut bien être une intervention qui ne cherche plus à transformer la situation, qui a renoncé à être éducative et/ou thérapeutique?».

– **Existe-t-il des auteurs phares, que tous les travailleurs sociaux devraient lire et pourquoi ? Quels ouvrages devraient-ils avoir à leur chevet ?**

- **J.-P.T.** : «Je ne pense pas qu'il devrait y avoir un ouvrage particulier sur la table de chevet des travailleurs sociaux. Il est par contre très utile pour eux de se pencher sur les publications récentes dans le domaine du social. Des collections comme celles de la Haute école de travail social (Institut d'études sociales à Genève, EESP à Lausanne), du Département travail social et politique sociale de l'Université de Fribourg, des éditions comme SEISMO, Réalités sociales ou les éditions d'en Bas peuvent fournir nombre de livres intéressants les travailleurs sociaux. Un catalogue intitulé «Le social en lecture» est produit chaque année pour le Salon du livre et le mieux pour les travailleurs sociaux est de s'y référer.»

- **M.-H.S.** : «Non. Si l'étudiant en sociologie ne peut pas passer à côté des pères fondateurs; ce n'est pas le cas en travail social. Les grands noms que l'on a coutume de citer comme référence (morale beaucoup plus que scientifique) sont ceux de personnes remarquables qui ont cherché à fonder le travail social comme pratique professionnelle légitime. Le propre d'un travailleur social éclairé serait de s'intéresser à ce à quoi il est confronté. Il existe beaucoup de travaux sur différents thèmes, à lui d'aller les chercher. Quant aux livres de chevet, il y en a beaucoup. Il faut demander conseil, sortir de son terrain, chercher comment éclairer sa pratique grâce aux apports des disciplines constituées. La formation continue, généraliste et culturelle, est à ce niveau primordiale.

– **Qui dit social doit-il automatiquement dire socialiste ou de gauche ? Les penseurs du social ont-ils une orientation politique commune ? Y a-t-il des «dissidents» ?**

- **J.-P.T.** : «Des affrontements idéologiques ont lieu dans le social, sans que l'on puisse pour autant parler d'hégémonie d'une école et encore moins de pensée dissidente. Mais des débats existent entre chercheur(e)s, sur toutes les dimensions du travail social.»
- **M.-H.S.** : «Le travailleur social se retrouve plus facilement du côté de la main gauche, du côté du «bien». Tandis que la main droite serait celle des affaires, dépourvue de sentiment. Il est louable de considérer l'Autre, de façon à ce qu'il ne soit pas toujours la victime. Mais si l'on veut prétendre à une certaine efficacité, on doit tenir compte des contraintes de la vie en société. Il y a plus de romantisme que de socialisme chez le travailleur social.

– **Quels sont les pays où les réflexions en matière de travail social sont les plus novatrices ?**

- **J.-P.T.** : «Les nations dans lesquels le travail social a une longue histoire : les pays d'Europe, les USA... mais aussi la Suisse!».

- **M.-H.S.** : «Je ne sais pas, le travail social prend des formes si différentes selon les pays ! L'importance du Québec, pour nous, est surtout due au fait que le travail social y a accédé au rang d'enseignement universitaire, ce qu'il ne faut confondre avec le statut de science constituée. Quoiqu'il en soit, il y a toujours à puiser dans les expériences des autres.»

– **Quels sont vos auteurs et vos revues de références ? Pourquoi ?**

- **J.-P.T.** : «Cela dépend des sujets : ce sont des domaines qui bougent beaucoup.»
- **M.-H.S.** : «Aucun auteur, je suis éclectique... Notre travail de chercheur consiste à produire des analyses singulières. Les auteurs qui nous servent de passerelle pour lancer une interrogation doivent être multiples; et quelquefois les détours sont très féconds. Le repli sur soi et la tentation à l'explication interne peuvent conduire à des formes d'aveuglement. Les revues anglo-saxonnes, sont très nombreuses et utiles à consulter. Mais, les apports les plus intéressants, il faut aller les chercher ailleurs, dans la culture générale. Lire des revues comme *Esprit*, ou la *Revue Nouvelle belge*, stimule beaucoup pour comprendre les enjeux contemporains qui traversent le travail social. Il s'agit toujours de voir comment la sociologie, l'ethnologie, la psychologie etc. se saisissent des enjeux du social.» ■

Propos recueillis par Geneviève PRAPLAN.
L'interview de M. Tabin a été réalisée par courriel par Stéphane HERZOG

Nouvelle LAMal: les assureurs «chouchoutés»

Les modifications de la loi sur l'assurance maladie sont censées faire passer à la caisse les mauvais payeurs. Au risque d'aller à l'encontre d'un principe de base: l'accès de l'ensemble de la population à des soins de qualité.

L'entrée en vigueur des modifications de la loi sur l'assurance maladie (LAMal), le 1er janvier 2006, a déjà fait des remous dans la presse. Certains assureurs ont en effet très vite annoncé aux pharmacies qu'ils ne prendraient pas en charge le coût des médicaments des clients se trouvant en situation de poursuite pour non paiement de leurs primes. Résultat: des médicaments vitaux n'ont pas été délivrés à des personnes séropositives dans le canton de Genève¹⁾. Ce dernier a très vite réagi en annonçant la mise en place d'une distribution de médicaments par l'Hôpital cantonal. Il a aussi regretté l'effet dangereux de cette nouvelle réglementation et annoncé son intention d'agir en vue de son amélioration. Par ailleurs, les critiques du système n'ont pas manqué. Shirin Hatam, juriste à l'association Pro Mente Sana, a relevé que, dix ans après l'entrée en vigueur de l'assurance maladie obligatoire, qui promettait le droit à des soins de bonne qualité pour tous et de l'aide pour les personnes de condition modeste, «le paiement des primes à l'avance est plus obligatoire que jamais, sans considération de revenu, alors que le remboursement des soins n'est plus assuré qu'aux bons payeurs»²⁾.

Objectifs: maîtrise des coûts

Depuis son existence, la LAMal n'a cessé d'être au centre des discussions. Après une première révision en 2001, l'adaptation aux exigences liées à l'Accord sur la libre circulation des personnes et le rejet de sa deuxième révision par le Parlement, elle fait toujours l'objet de diverses modifications visant à atteindre les objectifs du législateur, plus précisément ses objectifs politiques. Selon le Conseil fédéral, deux objectifs – soit l'accès de l'ensemble de la population à des soins de haute qualité et le renforcement de la solidarité entre assurés – seraient déjà atteints. Il n'en va pas de même pour le troisième objectif: la maîtrise des coûts. La principale raison tient à l'augmentation constante des fournisseurs de prestations à la charge de l'assurance, en particulier dans le secteur ambulatoire. D'où une concentration de projets en relation avec la situation économique de la LAMal. D'où l'idée de développer des moyens de lutte, tels que la suppression de l'obligation de contracter³⁾, etc. Outre les primes individuelles et la participation des assurés aux coûts, le financement de l'assurance se fait également par les contributions des pouvoirs publics. Le rôle de ceux-ci est de soutenir les assurés de condition économique modeste. La modification de la loi, en vigueur depuis janvier

2006, porte sur deux aspects liés au financement de l'assurance: les réductions de primes et le règlement des cas de non paiement par les assurés des primes et des participations aux coûts.

Primes réduites pour les jeunes

Avec l'introduction de la LAMal, en 1996, le système de l'abaissement généralisé des primes pour tous les assurés avait été remplacé par des réductions de primes individualisées, concédées à des assurés de condition modeste. La compétence de définir les modalités de réduction des primes, c'est-à-dire de déterminer les bénéficiaires, le montant des subsides, la procédure et les modalités de paiements, appartient aux cantons. Or, le but social n'est pas atteint pour les revenus inférieurs de la classe moyenne, s'agissant en particulier des familles et des retraités. De plus, il existe une grande disparité de pratiques entre les cantons. Forte de ces constats⁴⁾, la Confédération a d'abord édicté des normes minimales à respecter par les cantons aux fins d'uniformiser la pratique et garantir la solidarité entre les personnes aux revenus différents. La deuxième révision de la LAMal, qui n'a pas abouti, devait notamment préciser le cercle de personnes ayant droit aux réductions des primes. Un but social était aussi introduit, visant à l'allègement échelonné des primes pour les familles et les autres bénéficiaires. Reprenant partiellement ce projet, la modification légale entrée en vigueur le 1er janvier 2006 a instauré l'obligation pour les cantons de réduire les primes de moitié pour les enfants et les jeunes adultes en formation (18-25 ans) dans les familles à bas et moyens revenus. Dans les autres cas, les primes pour enfants doivent être inférieures à celles des adultes, les cantons pouvant prévoir la même chose pour les jeunes adultes (art. 61 al. 3 et 65 al. 1 bis et 6 LAMal). A noter que les cantons disposent d'un an pour adapter leur législation à ces nouvelles exigences.

Suspension des prestations d'assurance

Les assurés qui ne payent pas leurs primes ou la participation au coût (10%), ou encore le montant de leur franchise, peuvent s'exposer à des conséquences fâcheuses. En effet, l'article 64a de la LAMal, en vigueur depuis janvier 2006, permet la suspension par l'assureur des prestations. L'assuré se voit d'abord impartir un délai de paiement de 30 jours par l'assurance. Faute de paiement dans ce délai, la caisse engage des poursuites. Lorsque le commandement de payer est notifié à l'assuré, il reste 20 jours pour s'acquitter des impayés et des



© R.F.

Certains assureurs ont annoncé aux pharmacies qu'ils ne prendraient pas en charge le coût des médicaments des clients se trouvant en situation de poursuite pour non paiement de leurs primes.

intérêts de retard (5%). Après ce délai, l'assureur peut envoyer à l'Office des poursuites une réquisition de continuer la poursuite, qui l'autorise à suspendre toute prise en charge des coûts et prestations jusqu'au paiement intégral des sommes dues, frais de poursuite inclus. L'assureur est alors tenu d'en informer l'organisme cantonal d'aide sociale. Cette suspension des prestations a pour effet de rendre impossible tout changement de caisse.

Faire pression sur les mauvais payeurs

Le Conseil fédéral a justifié ce changement législatif par l'augmentation des cas de non paiement des primes et une accumulation des arriérés. Ces conséquences sont en effet la suite de l'application de l'article 90 al. 4 de l'ordonnance sur l'assurance maladie (OAMal), qui subordonne la suspension des prestations à l'existence d'un acte de défaut de biens. Or, faute de base légale, le patient frappé de poursuites pour non paiement de primes pouvait néanmoins changer d'assurance, ce qui multipliait les risques d'accumulation d'arriérés de primes. Il en découle une augmentation du montant global des primes à supporter par l'ensemble des assurés. Ce qui, aux yeux des assureurs, portait atteinte au principe de la solidarité entre assurés. Le but de la modification était ainsi expressément de faire pression sur les mauvais payeurs solvables. Il s'agit d'une volonté de lutter contre les abus à travers l'introduction de l'obligation de payer les primes et

le renforcement des conséquences en cas de retard. Le législateur a néanmoins souligné que la suspension des prestations n'équivaut pas à supprimer les obligations de l'assurance: elle devra payer les coûts médicaux dès que les impayés, les intérêts de retard et les frais de poursuite inclus, auront été réglés soit par l'assuré, soit – en cas d'acte de défaut de bien⁹⁾ – par l'autorité d'aide sociale cantonale. Entre-temps, adienne que pourra! Il reste à voir si les personnes confrontées à de graves difficultés financières parviendront un jour à sortir de l'endettement. Aujourd'hui, la pratique le démontre, c'est loin d'être le cas. Pour leur part, les assureurs n'ont toujours aucune obligation de participer activement aux plans de désendettement et peuvent donc refuser tout net une demande d'arrangement financier. ■

Francine RIEKER VARIN

- 1) Communiqué de presse du Groupe Sida Genève du 7 avril 2006.
- 2) Le Temps du 22 février 2006.
- 3) voir le MCF du 26 mai 2004 in FF 2004 p. 4055 relatif à la liberté de contracter
- 4) Conclusions rendues par des études menées au sein de l'OFAS, Rapports de recherche n° 21/98; 2/01; 20/03, OFAS, Berne.
- 5) voir le MCF du 18 septembre 2000 in FF 2001 p. 693 relatif à la deuxième révision de la LAMal.

Solidarité avec un petit «s» ?

Avec les nouvelles modifications, le but social – à savoir rendre les soins accessibles par des primes réduites pour les personnes de condition économique modeste – n'est pas atteint pour certaines catégories de population, principalement pour les familles à bas revenus de la classe moyenne ou les retraités (qui n'ont pas forcément droit au subsidé). Malgré ce constat, décision a été prise de placer les patients insolubles dans une situation difficile: celle de devoir réclamer des soins ou des prestations médicales, en sachant qu'ils ne seront pas payés par l'assurance, ou de renoncer à ces prestations. Celle aussi de ne plus pouvoir changer de caisse, même en cas de forte hausse des primes. En d'autres termes, le risque financier lié à l'insolvabilité est désormais porté par les médecins et pharmaciens, par les cantons et par les patients. Les prestataires de soins peuvent choisir ou non de répondre à la demande du patient. Avec le risque de ne pas être payés ou de l'être fort tardivement, par la collectivité publique, laquelle devra intervenir au plus tard au moment de l'octroi d'un acte de défaut de biens. Le patient, insoluble, lui, hésitera à se faire soigner. Les assureurs, libérés, de ce risque financier, n'annoncent cependant aucune embellie sur le front du montant des primes. Compte tenu du nombre de personnes qui ne peuvent plus faire face au paiement de leurs primes d'assurance et à qui on dénie désormais le droit aux prestations, on peut se demander si la solution adoptée n'a pas justement pour effet de porter atteinte au principe de la solidarité. A moins de considérer que la solidarité relève plus de l'assistance publique qu'il ne constitue un but fondamental de l'assurance maladie.

F.R.V.

Quand le labeur blesse

Les employeurs ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le mal-être au travail, source de dépenses astronomiques au niveau de l'entreprise et de la société, écrit Daniel Cerf.

Il y a moins de deux décennies, les risques pour la santé au travail étaient principalement liés aux charges physiques et aux conditions d'hygiène. Aujourd'hui, l'essentiel des incapacités de travail a trait à des facteurs organisationnels et psychologiques. Sont pointés du doigt : le climat organisationnel, les rythmes de travail, son organisation, la peur de perdre son emploi, les besoins insatisfaits en termes de reconnaissance, d'autonomie, etc. Ces pressions se traduisent principalement par des troubles anxio-dépressifs : stress, burn-out, troubles cardiaques ou troubles musculosquelettiques (TMS). Trois composantes seraient spécifiques au burn-out dans les métiers de la relation d'aide. Il s'agit de l'épuisement émotionnel (le sentiment d'être vidé par son travail), de la dépersonnalisation (le développement de sentiments et d'attitudes négatives envers les clients) et, finalement, du manque d'accomplissement personnel (les sentiments d'incompétence et de non réalisation au travail).

Santé du travail : des coûts exorbitants

Les nouveaux risques du travail touchent un large éventail des personnes actives. Une enquête sur la santé, menée en 2002 par l'Office fédéral de la statistique, mettait en évidence que 44% de la population active estimait alors « occuper un poste où la tension nerveuse est généralement très forte ». Et une partie des personnes qui disent ressentir un tel stress, finira par tomber réellement malade. En outre, indique une enquête publiée récemment par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), 16% de la population s'estime être ou avoir été victime de mobbing ou de harcèlement psychologique. Dans le canton de Genève, les troubles psychiques seraient à l'origine de plus de 41% des causes d'invalidité. Au bout du compte, les dépenses occasionnées par ces maladies sont astronomiques.

Selon une étude publiée en 2000 par le SECO, les coûts des accidents et maladies professionnels, comprenant les soins, les interruptions de travail et les pertes de production, en progression constante, avoisinaient en Suisse les 7,8 milliards de francs par année. Ce chiffre équivaut à l'absence, durant une année, de 108'300 personnes travaillant à plein-temps pour un salaire moyen de Fr. 5000.–

par mois. En 2002, la durée moyenne des absences liées à la santé était de onze jours par personne.

Inventer une nouvelle promotion

Il faut relever que les moyens politiques, économiques et juridiques déployés pour lutter contre les accidents et les maladies professionnels, au sens de la Loi sur l'assurance-accidents, ont permis d'enregistrer une baisse de 25% des accidents ces vingt dernières années. Mais parallèlement, l'évolution du travail et des conditions dans lesquelles il est exercé a créé des pathologies nouvelles. Outre une prise de conscience des acteurs concernés, elles nécessitent des moyens nouveaux de prévention et de lutte. En effet, s'il est aujourd'hui établi qu'il existe un rapport direct entre travail et santé, les employeurs, dont la responsabilité est légalement engagée dans ce domaine, admettent encore difficilement ces liens, considérant que la santé est d'abord une affaire personnelle. En règle générale, ceux-ci méconnaissent leur intérêt à mettre en œuvre une véritable politique de santé. Les coûts de l'absentéisme sont perçus comme une fatalité et souvent ne sont même pas quantifiés. Or, dans un contexte où les coûts liés à la maladie sont élevés, quelques moyens investis dans la prévention et la lutte pour une meilleure santé au travail suffiraient à produire des effets positifs importants sur les absences, la motivation au travail et la productivité. Au niveau des autorités publiques, une politique globale de promotion de la santé et notamment la mise en œuvre de mesures incitatives pour les entreprises, tardent là aussi à voir le jour. Considérer le bien-être au travail comme un facteur stratégique de succès demeure encore un pari dans lequel peu d'entreprises osent s'engager. Elles considèrent encore, trop souvent à tort, que la pression au travail est le prix à payer de la performance. Mais les choses sont en train de changer. ■

Daniel CERF est consultant spécialisé dans l'accompagnement du changement organisationnel en entreprise.

Il a été directeur des RH dans la grande distribution.

**Prochaine chronique :
promouvoir la santé en entreprise**

Conflit chez Swissmetal : un blog libère la parole

Créé pour donner la parole à 300 ouvriers de Swissmetal (BE), muselés par leur direction, un blog est devenu un outil et une arme. De l'interactivité solidaire contre le démantèlement d'un outil de travail.

Tout commence par une goutte d'encre virtuelle dans une mer déchaînée: le 26 janvier, un blog s'ouvre au milieu du conflit social qui oppose la Fonderie Boillat de Reconvilier (dans le Jura bernois) au groupe Swissmetal. Les ouvriers de l'usine ont entamé, la veille, leur deuxième grève. «Depuis plusieurs mois, les employés de la Boillat ont l'interdiction de s'exprimer face à des journalistes. Je ne suis pas un employé de la Boillat, et je crée aujourd'hui ce petit blog pour ne pas les laisser dans le silence», peut-on alors lire sur Internet. Le message est signé par un certain Karl. A ce cahier de doléances, il a donné le nom de son humble ambition: donner «une voix pour la Boillat». De fait, 29 voix lui répondent le même jour. Le but est déjà atteint. Il sera bientôt largement dépassé.

A la Boillat, le travail a repris fin février. Un total de 121 licenciements a sanctionné la grève. Le conflit social perdure, et le blog flambe: 10 000 visiteurs par semaine, des commentaires par centaines. Karl assume: «J'avais commencé ce truc sans croire à un tel succès, mais de la manière la plus sérieuse possible, avec la prise de responsabilités que ça comportait, comme si l'impact pouvait être réel».

Une solidarité virtuelle et réelle

L'impact est bien là. La solidarité déboule de partout et se concrétise sous des formes les plus diverses. Au découragement des uns répond la compassion des autres, au sentiment d'impuissance, le blog propose un engagement solidaire. L'adresse est également une source d'information incontournable, grâce à son réseau spontané d'«enquêteurs» aussi efficaces qu'assidus. D'une part, des ouvriers racontent avec leurs mots, leur humour désabusé et leur orthographe parfois chancelante mais décomplexée, le climat délétère qui pourrait leurs conditions de travail. Et d'autre part, le blog est alimenté par des personnes sans lien particulier avec la Boillat, mais qui déposent des pierres dans le jardin de Swissmetal: il y a ceux qui dissèquent et analysent les données financières du groupe, ceux qui cherchent des indices dans les tréfonds d'Internet, ceux qui décortiquent les événements, constituent des dossiers, épiluchent les carrières des managers et sortent des cadavres des placards...

«Ce blog peut-il influencer les décisions liées à Swissmetal Boillat?» se demandent les animateurs

du concours Internet «La Souris d'Or», auquel des aficionados ont inscrit d'office le blog de Karl. Ce dernier s'est empressé d'annoncer qu'au cas où un prix lui serait décerné, les Boillat (les collaborateurs de l'entreprise: ndlr) devraient se débrouiller avec. En attendant, la gêne que provoque, en haut lieu, «Une Voix pour la Boillat», est perceptible dans les communiqués de Swissmetal, fustigeant des «agitations quotidiennes (...) par le biais de forums d'Internet», et jusque dans ses récents revirements de stratégie. A l'évidence, le blog dérange, ne serait-ce que par la visibilité qu'il donne au conflit.

Richesse de l'interaction

Karl persiste et signe des éditos documentés et ironiques. Quand les commentaires dérapent, les engueulades débouchent parfois sur des réconciliations sans intervention du modérateur. Sinon, ce dernier rappelle les règles du jeu: «Ma modération est toujours transparente, je dis quel post (message laissé par un internaute: ndlr) j'ai effacé et pourquoi. J'engage les gens à envisager le débat de manière constructive plutôt que de les inviter à le quitter». Ni phagocyté par des politiques ou des organisations, ni vendu à la pub, le blog demeure un lieu de liberté. «Les relations ne sont pas basées sur la légitimité des fonctions, mais sur la confiance accordée à des personnes».

Et qui est Karl? Joker! «Karl n'est pas tout à fait moi, explique cet étudiant de 28 ans. Je suis quelqu'un qui a des idées sur plein de choses mais qui n'en fait pas la promotion sur le blog». L'existence du site, hébergé en Californie, est plus que jamais liée à l'anonymat de son créateur, qui s'estime amplement dédommagé de sa prise de risque: «C'est une aventure humaine. Je suis très touché par l'intérêt que les gens portent à ce blog». Le 26 avril, un utilisateur anonyme a cité Plutarque: «Il faut avoir des amis et des ennemis: des amis pour nous apprendre notre devoir, et des ennemis pour nous obliger à le faire». Fidèle au poste, Karl remet la presse chaque nuit. «Aussi longtemps qu'il le faudra», promet-il. ■

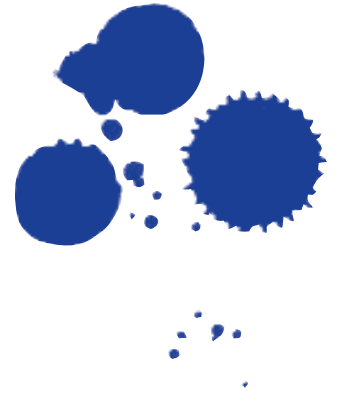
Françoise BEELER

Le site de Karl:
www.laboillat.blogspot.com/



www.laboillat.blogspot.com

L'abus de préventive étouffe la prison de Champ-Dollon



La justice genevoise recourt de plus en plus aux détentions préventives, provoquant la surpopulation de la prison de Champ-Dollon. Un débat s'impose sur ces méthodes, estime l'avocat Olivier Boillat.

La presse se fait l'écho depuis quelques semaines du problème récurrent de la surpopulation carcérale que connaît Champ-Dollon, en fait, depuis plusieurs années. Le manque de places dans cette prison n'est pas nouveau, mais il faut bien admettre que la situation est devenue extrêmement préoccupante, le taux d'occupation étant plus du double de celui initialement prévu pour cet établissement. Les causes de ce trop-plein de personnes détenues préventivement ne sont pas à mon sens à trouver exclusivement dans la hausse de la criminalité, car les chiffres démontrent que si les infractions ont augmenté de 60% en 10 ans, l'occupation à Champ-Dollon est passée à plus de 100%.

Le provisoire s'éternise

Les personnes inculpées dans le cadre d'une procédure pénale sont donc plus souvent que par le passé détenues préventivement et pour de plus longues périodes. Cette constatation est inquiétante car il ne faut jamais oublier qu'une personne détenue préventivement, n'a pas encore été jugée et qu'elle est donc présumée innocente. Elle effectue ainsi une détention dite provisoire pour des motifs qui ne devraient avoir aucun lien avec une volonté de sanctionner, mais uniquement pour éviter ce que notre code appelle un risque de fuite, de récidive ou de collusion. Les juges chargés de déterminer si une personne doit être placée puis maintenue en détention préventive, ont donc le devoir d'examiner si l'une de ces conditions est réalisée. L'étranger, même établi en Suisse, se voit ainsi souvent maintenu en détention préventive au motif du risque de fuite. Or, la plupart du temps sa crainte est plutôt de se voir expulser de Suisse... L'expérience démontre en fait qu'une personne mise en liberté provisoire a la plupart du temps tendance à adopter un très bon comportement dans l'espoir de bénéficier d'une certaine clémence lorsque l'on statuera sur son dossier.

Des conditions d'incarcération trop sévères

Aux problèmes que pose la détention de personnes qui n'ont pas été jugées, s'ajoutent les conditions d'incarcération de la prison préventive qui, paradoxalement, sont bien plus sévères que celles réservés aux personnes qui ont été condamnées, donc reconnues coupables des faits qui leur étaient reprochés. En effet, en détention

préventive une personne n'a que très peu de contact avec l'extérieur, et ce pour ne pas risquer de compromettre l'enquête dont elle fait l'objet. De plus, le prévenu doit souvent partager sa cellule avec une, deux, voire actuellement trois ou quatre personnes. Enfin, les activités proposées sont extrêmement réduites, ce qui conduit à

passer quasiment 23 heures sur 24 en cellule dans un espace extrêmement restreint.

A ces conditions difficiles, s'ajoute le fait qu'en détention préventive, une tension est extrêmement palpable, dès lors que les prévenus n'ont pas été jugés et donc ne connaissent pas leur sort. Dans la plupart des cas, les personnes détenues n'ont absolument aucune idée du temps qu'elles devront rester en détention. Il est ainsi courant pour un avocat de répondre à la question «combien je risque?» en donnant une fourchette extrêmement large allant d'une peine avec sursis à plusieurs années de prison.



Accompagnement de qualité

Dans ces conditions, les personnes qui travaillent au sein de l'établissement de Champ-Dollon – non seulement les gardiens mais aussi les

travailleurs sociaux, le service médical et l'aumônerie – ont une tâche extrêmement difficile à gérer, d'une part en raison du nombre de personnes dont ils doivent s'occuper, et d'autre part à cause de l'ambiance très tendue qui y règne.

Il est ainsi assez remarquable de souligner qu'une pétition de plus de 100 détenus a été déposée pour se plaindre notamment de la durée de la détention préventive et des violences policières, mais pas des conditions d'incarcération! Ceci tend à démontrer que le travail de tout le personnel de l'établissement de Champ-Dollon est très bon. Face à ce problème, certains magistrats proposent la création d'une deuxième prison préventive. Je suis pour ma part très réticent à ce genre de proposition qui libérera sans doute certaines cellules, mais ne réduira pas suffisamment le problème de surpopulation carcérale que nous connaissons, et surtout, ne freinera pas nos magistrats à placer des inculpés en détention préventive. Un débat de fond sur l'utilisation de la détention préventive doit être abordé au plus vite. ■

Olivier BOILLAT est avocat, spécialiste du droit pénal, à Genève. Il est membre de l'association «Vivre sans barreaux» (www.vivresansbarreaux.org)

L'infobibliothèque de la Haute école de travail social de Genève présente ses nouvelles acquisitions

L'Adolescent est une personne

Fize, Michel
Paris: Seuil, 2006

L'Ange bleu: pédophilie: prévenir pour protéger

Bennari, Latifa
Monaco: Ed. du Rocher, 2005

L'Animation dans tous ses états (ou presque)

sous la direction de Jean-Claude Gillet
Paris: L'Harmattan, 2005
Animation et territoires

Au coeur de ton silence: la communication facilitée, cette énigme

Marcadé, Michel
Bâle: Triskel, 2005



Au-delà du Noir et du Blanc

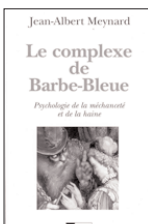
Kelman, Gaston
Paris: Max Milo, 2005

L'Avenir de la religion: solidarité, charité, ironie

Rorty, Richard; Vattimo, Gianni
Paris: Bayard, 2006

Le Complexe de Barbe-Bleue: psychologie de la méchanceté et de la haine

Meynard, Jean-Albert
Paris: L'Archipel, 2006
Archipsy



Les Comportements à risque

Patrick Peretti-Watel
Paris: La Documentation française, 2005

Etre une femme dans le monde des hommes: socialisation sportive et construction du genre

Mennesson, Christine
Paris: L'Harmattan, 2005

L'Exil de soi: sans-abri d'ici et d'ailleurs

Thelen, Lionel
Bruxelles: Facultés universitaires Saint-Louis, 2006

Imparfais, libres et heureux: pratiques de l'estime de soi

André, Christophe
Paris: Odile Jacob, 2006

L'Intergénération

une démarche de proximité: guide méthodologique
Malki Mohammed
Paris: La Documentation française, 2005



Introduction à la société musulmane: fondements, sources et principes

Aldeeb Abu-Sahlieh, Sami Awad
Paris: Eyrolles, 2005

La Maladie d'Alzheimer au jour le jour:

Guide pratique pour les familles et tous ceux qui accompagnent au quotidien une personne touchée par la maladie d'Alzheimer
Selmès, Jacques; Derouesné, Christian
Montrouge: John Libbey Eurotext, 2004

La Maladie d'Alzheimer: comportement et humeur

Derouesné, Christian;
Selmès, Jacques
Montrouge: John Libbey Eurotext, 2005

Le Nom dans les sociétés occidentales contemporaines

dirigé par Agnès Fine et Françoise-Romaine Ouellette
Toulouse: Presses universitaires du Mirail, 2005

Nord-Sud: nouveaux échanges, nouvelles frontières

coordonné par Evelyne Damm Jimenez
Paris: Ed. Apogée:
Cosmopolitiques, 2006
Cosmopolitiques: cahiers

L'Observation participante dans les situations inter-culturelles

sous la direction de Remi Hess, Gabriele Weigand
Paris: Economica; Anthropos, 2006

Pourquoi l'amour ne suffit pas: aider l'enfant à se construire

Halmos, Claude
Paris: Nil Editions, 2006

Proximologie: regards croisés sur l'entourage des personnes malades, dépendantes ou handicapées

coordination et préface Hugues Joublin
Paris: Flammarion, 2006

Psychologie de la délinquance

Born, Michel
Bruxelles: De Boeck, 2005
2e édition

Soigner la famille:

des familles «traditionnelles» aux familles recomposées, comment analyser la complexité croissante des liens familiaux? Comment se retrouver dans le maquis des thérapies et faire le bon choix?
Anaut, Marie
Paris: Armand Colin, 2005

Technologies urbaines, vieillissements et handicaps

sous la direction de Simone Penneç, Françoise Le Borgne-Uguen
Rennes: Editions de l'Ecole nationale de la santé publique, 2005

Violence à l'école: un défi mondial?

Debarbieux, Eric
Paris: Armand Colin, 2006



Infobibliothèque de la HETS
16, rue du Pré-Jérôme
Case postale 80
1211 GENEVE 4
022 388 94 13
infobibliotheque.hets@hesge.ch

Horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi
de 10h00 à 17h30
NOUVEAU:
les lundi, mardi et jeudi soir,
ouverture prolongée jusqu'à
19h00, sans service de prêt
(possibilité de réserver des documents)



«Les clients de la prostitution. L'enquête»
Claudine Legardinier et Saïd Bouamama
 Paris: Presses de la Renaissance, 2006, 276 p.

«Les SDF»
Véronique Mougin
 Paris: Editions Le cavalier bleu, collection Idées reçues, 2005, 119 p.

«Larmes sèches»,
Didier Leuenberger
 Lausanne: Editions d'en bas, 2006, 143 p.

«Les clients de la prostitution»

«Les prostituées sont partout, les clients nulle part». Forts de ce constat, la journaliste Claudine Legardinier, spécialiste des droits des femmes, et le sociologue Saïd Bouamama donnent la parole aux clients de la prostitution. Le but est de briser le silence «consensuel» qui les protège depuis toujours et de leur faire prendre conscience des conséquences sociales et humaines de leurs actes. Il s'agit de la première enquête en France auprès de cette catégorie de personnes essentiellement masculine. Les auteurs qui militent pour l'égalité des sexes, portent un regard sociologique et politique sur un problème qui dépasse largement les frontières de l'Hexagone. Selon eux, si les clients du sexe, ces «hommes ordinaires», ne se laissent pas réduire à un profil type, leur identité semble bien résulter des modèles éducatifs et médiatiques dominants, nourris par un système de représentations patriarcal.

L'ouvrage donne l'occasion aux auteurs de faire le tour des raisons individuelles qui poussent des personnes à se prostituer et des causes structurelles du phénomène, sans perdre de vue les intérêts considérables en jeu derrière ce commerce. Car si le client est roi, c'est manifestement aussi grâce à la complicité des Etats qui, en réglementant la prostitution, ne font que normaliser une «violation massive des droits humains». Les auteurs appellent ainsi à une réelle volonté politique de «mettre fin à la reproduction du sexisme ordinaire véhiculé par la société» pour que puissent évoluer les mentalités et les structures sociales. Autant dire que le projet d'une société sans prostitution n'implique rien moins qu'une «révolution culturelle».

Sonam BERNHARD

«Les SDF»

Qui sont vraiment les SDF, les Sans Domicile Fixe? Au Café du Commerce, on nourrit à l'égard de «ces gens-là» des idées très précises, rarement vérifiées. La journaliste française Véronique Mougin en a sélectionné dix-sept dont elle a fait des titres de chapitres. Pour chacune d'elle, l'auteure a démêlé le vrai du faux, traqué la nuance, éclairé son sujet en prenant ses distances avec ce que tout le monde croit savoir. Surtout, elle ne s'est pas privée de recueillir les témoignages «de ceux dont on parle souvent, mais avec lesquels on parle rarement».

Ainsi se dessinent une multitude de visages qui montrent l'immense diversité des habitants de la rue. Les femmes, par exemple, que l'on croit peu nombreuses parmi les SDF: elles sont 22 000 en

France, dont un tiers ont préféré la rue aux coups. Les SDF gagnent bien leur vie en faisant la manche? Jacqueline répond: «Je préférerais me priver de manger plutôt que mendier». Ils ne veulent pas travailler? Beaucoup d'entre eux ont un emploi mais gagnent trop peu, précise Véronique Mougin. Ils profiteraient des allocations? A cinquante ans, Louis n'a pas fait valoir son droit au RMI, parce que c'est trop compliqué; ils seraient jusqu'à 15% comme lui.

«Les SDF» est un tout petit livre, il ne peut traiter son thème à fond. A ceux qui désirent aller plus loin, Véronique Mougin offre, en annexe, une bibliographie copieuse, une liste de sites Internet et des titres de films (fictions et documentaires) qui éclairent le sujet avec talent.

Geneviève PRAPLAN

«Larmes sèches»

Didier Leuenberger, auteur suisse, se raconte à la première personne, à travers le regard d'un enfant. Le récit, quelque peu romancé, est poignant. Il lui a servi de thérapie. On est projeté dans un univers chargé de violences conjugales, où l'enfant nomme froidement son père par son prénom et sa mère, affectueusement «ma Suzy». Lorsque les coups pleuvent, on se surprend à se sentir tout petit aussi, à avoir mal au ventre comme lui, à percevoir le monde à son échelle. On a envie de se cacher avec lui derrière la commode, de ne pas entendre ces coups et ces cris. A travers des mots teintés d'incompréhension face aux relations de ses parents, l'ancien petit garçon exprime avec justesse et clairvoyance son malaise de devoir faire semblant, d'être obligé de montrer aux autres qu'ils sont une vraie jolie famille, alors qu'à la maison ce ne sont qu'insultes et bagarres. Bien sûr on devine en filigrane une réflexion d'adulte à travers l'écriture, mais le ton sonne juste. La perception, les émotions, les questions de l'enfant sont empreintes d'authenticité. Il nous fait partager son optimisme, ses rêves et son monde secret, qui lui ont permis de grandir et de s'épanouir.

Aujourd'hui, cet homme d'une quarantaine d'années est cuisinier diététicien et travaille dans un foyer pour jeunes filles en difficulté.

Faisant état de chiffres alarmants sur les femmes victimes de maltraitance – plus de 3000 Suissesses violentées chaque année – Didier Leuenberger dédie ce livre à tous les enfants témoins de la violence entre leurs parents, mais bien en peine de comprendre et d'interpréter ces gestes alors qu'on leur a fait croire qu'ils étaient «le fruit d'une soit-disant union, d'un couple, de ce qu'on appelle une famille».

Juliane ROBERT-GRANDPIERRE

SOCIAL

FR Un mariage de prévention

Les associations LIFAT et RELEASE, toutes deux actives dans la prévention, ont fusionné en avril, dans le but d'optimiser leurs prestations. Le processus de fusion trouvera sa forme définitive en janvier prochain, marquée par le choix d'un nouveau nom. Avant la fusion, la LIFAT était active en amont des problèmes de santé, dans une optique de prévention primaire. RELEASE s'était engagée, elle, sur le terrain de la prévention secondaire, de l'animation et du travail communautaire. Release, tél. 026 322 29 01, centre@release.ch
LIFAT, tél. 026 322 40 00, lifat@prevention-fr.ch

FR La Tuile a trop de succès

La Tuile, centre d'accueil de nuit pour les sans-abri, a dépassé les 50 000 nuitées en treize ans. Située sur la route de Marly à Fribourg, cette auberge de fortune a offert, l'an dernier, 5244 nuitées à 260 personnes, 235 hommes et 25 femmes d'une moyenne d'âge de 37 ans. Les séjours ont tendance à se prolonger, 18 personnes ont passé plus de 90 jours à La Tuile en 2005. Par ailleurs, 1900 repas ont été servis à des non-résidents. Devant le nombre accru de cas aigus, les responsables réfléchissent à des solutions pour prévenir les entrées et éviter les retours. *La Liberté*, 01/05/06

GE Nouvelle tête pour les médiations

L'avocate Viktoria Aversano, assermentée par le Conseil d'Etat genevois en tant que médiatrice pénale et civile, a été élue, le 5 avril dernier, présidente de la Maison genevoise des Médiations. Ce lieu de pratique de la médiation dans les domaines civil, pénal, familial, commercial et social, propose des modules - ouverts pour tous - de sensibilisation à la médiation en général ou dans le domaine des conflits sur le lieu de travail. Personne de contact: Anne de la Cruz, tél. 022 320 59 94, courrier.mediation-mgem.ch

GE Champ-Dollon doit s'agrandir

Après les troubles survenus à la prison de Champ-Dollon, son directeur a souligné l'urgence d'agrandir l'établissement.

Aujourd'hui, plus de 480 détenus cohabitent dans un espace prévu pour 270 prisonniers. Selon le directeur, cette situation empêche la prison de répondre à sa situation première, soit prévenir la récidive. (Voir la rubrique Plume Libre, page 24)
Le Temps, 06/05/06

VD Halte aux incivilités

Suite à des problèmes d'incivilités et de cohabitation, les habitants de la Villette, à Yverdon, ont créé, début avril, une association de quartier qui vise à favoriser les liens entre voisins et promouvoir la qualité de vie. L'association doit également jouer le rôle d'interlocuteur face aux autorités. Selon Serge Freymond, remplaçant du chef de la Police de proximité, il faut compter deux ans pour mesurer les effets de cette démarche.
24 Heures, 10/04/06

ENVIRONNEMENT

Sang neuf étranger

La Suisse comptait officiellement, à la fin 2005, 7 461 100 habitants, soit 0,6% de plus que l'année précédente. Cette progression est essentiellement due aux étrangers. Selon l'Office fédéral de la statistique, depuis plus de dix ans, le nombre de ressortissants suisses croit exclusivement grâce aux personnes étrangères acquérant la nationalité suisse. Le nombre moyen d'enfants par femme est dorénavant de 1,40 contre 1,42 il y a un an. La part des 65 ans et plus a passé de 15,4% en 2000 à 16% en 2005.
Le Courrier/La Liberté, 25/02/06

NE Informatique solaire

Une société neuchâteloise serait la première au monde à construire un pont entre l'informatique et le solaire. Depuis 2004, Horus Networks propose des hébergements Internet entièrement alimentés grâce à une centrale de panneaux solaires photovoltaïques. Elle offre aussi un service «écomail» qui consiste à compenser la consommation de l'ordinateur en injectant de l'énergie solaire dans le réseau, dès qu'une personne écrit un courriel.
L'Impartial, 05/05/06

VS Marcher en suivant le thème

Dix itinéraires thématiques sont en cours de balisage dans la région de Saint-Maurice. Le premier est terminé. Il offre une balade à pied d'environ quatre heures, de chapelle en chapelle. Un deuxième sentier va s'ouvrir sur le plateau de Vérossaz. Les huit autres devraient suivre ces prochaines années. Ces itinéraires suivent des chemins pédestres existants et présentent différents degrés de difficulté. Souvent dessinés en boucles, ils prévoient tout de même une collaboration avec les transports publics.
Le Nouvelliste, 22/04/06

ENFANCE / JEUNESSE

JU Un travail payant

Inauguré en 2004, l'Espace jeunes, au Noirmont, a dû faire un effort particulier pour gagner la confiance du village. Les adultes pensaient que cette région était épargnée par la drogue et l'alcool, explique le responsable Alain Bezençon. Les usagers du centre ont appris à soigner les contacts avec la population locale et à se responsabiliser, notamment en matière de propreté des locaux. L'Espace jeunes accueille des adolescents de 13 à 18 ans, quatre fois par semaine. La fréquentation quotidienne varie entre 15 et 50 jeunes.
L'Impartial, 03/05/06

VD Soutien pour les enfants incurables

Le Centre hospitalier universitaire vaudois se dote d'une équipe de soins palliatifs pédiatriques. Cette unité viendra en aide aux services qui s'occupent de jeunes patients atteints de maladies incurables ou d'un handicap sévère, dont l'espérance de vie est menacée. La création d'une telle équipe constitue une première romande.
24 Heures/ATS, 08/04/06

VD Prévenir les incivilités chez les jeunes

Un groupe de travail tente d'enrayer la violence et la consommation d'alcool et de drogue que connaît la jeunesse d'Orbe. En septembre dernier, une résolution a appelé les adolescents et leurs parents à respecter les règles du savoir-vivre. Des images allant dans le même sens sont diffusées sur la chaîne TV Canal NV, sur Info-Suchet et sur des supports choisis par la commune. Le groupe a aussi élaboré un dictionnaire des problèmes susceptibles de toucher les jeunes.
24 Heures, 28/04/06

FAMILLE

Union pour les allocations

Le syndicat Travail.Suisse a retiré son initiative populaire «pour de plus justes allocations pour enfants», au profit du contre-projet du Parlement. Leur texte réclamait 450 francs par mois pour les enfants et jeunes en formation, partout en Suisse. Le contre-projet, lui, propose 200 francs par enfant et 250 pour la formation, à l'exception des enfants de parents indépendants.
L'Express/L'Impartial, 29/04/06

GE Femmes dans la précarité

Une majorité des dossiers d'assistance traités par l'Hospice général, à Genève, concerne les femmes. Les mères vivant seules avec enfants sont les plus touchées. Mais les cellules

monoparentales ne sont pas les seules concernées par la précarité. Les femmes peuvent également être confrontées à des problèmes liés à l'emploi, à l'endettement, aux bas salaires et à l'atteinte à leur santé.
Tribune de Genève, 05/04/06

GE Mettre l'aide en mots

Un concours d'écriture va contribuer à mieux faire connaître le travail des bénévoles et des proches qui apportent leur aide aux personnes dépendantes. Organisé par la Bibliothèque municipale et l'Unité d'action communautaire des Eaux-Vives, il s'adresse aux habitants du canton de Genève. Les participants doivent aider, être aidés ou pouvoir témoigner d'une expérience de prise en charge d'une personne proche. Les textes seront remis au plus tard le 30 juin à la Bibliothèque des Eaux-Vives. La remise des prix est prévue le 4 novembre. Rens. BMEaux-Vives, ou UAC, 38 rue des Vollandes.
Le Courrier, 02/05/06

VIEILLESSE

FR Plus de foyers de jour

L'association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées réclame l'ouverture de foyers de jour. Il faudrait un centre d'accueil par district d'ici à la fin de l'année, estime-t-elle. Ces centres offrent une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et le placement en EMS. Permettant de retarder le placement, ils sont le maillon manquant dans la mise en place concrète d'un réseau de soins cohérent pour les personnes âgées.
La Liberté, 28/04/06

GE Vie en communauté à 70 ans

Trois aînés de plus de 70 ans découvrent la cohabitation dans un appartement de huit pièces situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de Cressy. Ce projet pilote de vie communautaire, patronné par Pro Senectute, a commencé l'automne dernier. Appelé «Appartement Domino», il offre cinq chambres individuelles, une cuisine, un salon, trois salles de bains, pour 830 francs par personnes. Les aînés sont encadrés par des assistants sociaux et bénéficient d'une aide ménagère. Renseignements: 022 807 05 65.
Tribune de Genève, 27/03/06

GE Transport gratuit pour les aînés

Certaines personnes âgées aimeraient rendre visite à d'autres personnes hospitalisées en gériatrie, mais y renoncent parce qu'elles ont de la peine à se déplacer ou que leurs moyens financiers sont trop faibles. Le Centre social protestant (CSP) leur offre un service de

transport gratuit en minibus, assuré par des chauffeurs bénévoles. Ce service est disponible trois après-midi par semaine, les lundis, mercredis et vendredis. Rens. CSP, Valérie Branca, 022 807 07 42. *Construire*, 21/03/06

JU Le passé s'expose

Le foyer La Roseraie, à Saint-Imier, accueille jusqu'au 30 juin une exposition de photographies anciennes de la région. L'accrochage de ces 55 images est une première, elle a pour but de colorer les murs et de stimuler l'histoire et les souvenirs des quelque 75 pensionnaires. Ces derniers se disent ravis de retrouver leur enfance et leur jeunesse. L'exposition est ouverte tous les jours, de 9 à 11h30 et de 14 à 17 heures. *L'Impartial*, 22/04/06

NE Soins longue durée trop chers

Les coûts des soins de longue durée pourraient plus que doubler d'ici à 2030, pour atteindre 15 milliards de francs, selon une étude de l'Université de Neuchâtel. Plus que le vieillissement de la population, c'est l'augmentation des coûts par patient qui est en cause, soit 5% en moyenne annuelle. Retarder d'un an l'âge moyen auquel on a recours à ces soins coûteux réduirait la facture de 2,2 milliards de francs. *L'Impartial*, 05/05/06

SANTÉ

Les Suisses romands doivent bouger

Les Suisses ne font pas assez d'exercices, mais les romands encore moins. Selon l'Office fédéral de la statistique, seule 27% de la population peut être considérée comme «entraînée», c'est-à-dire qu'elle s'impose trois séances hebdomadaires d'activité intensive. Le manque d'exercice s'accroît avec l'âge. Le recul est net entre 20 et 30 ans, puis après 74 ans. L'activité physique augmente avec le niveau social. Par ailleurs, les hommes sont plus portés sur le sport, mais les femmes rattrapent leur retard à partir de 45 ans. *24 Heures*, 12/04/06

Les habitudes alimentaires changent

Entre 1992 et 2002, les habitudes alimentaires ont fortement changé dans notre pays, selon l'Office Fédéral de la statistique. Nous consommons moins de viande, mais plus de poissons. Les personnes âgées se nourrissent plus sainement, à l'inverse des 15-24 ans. L'OFS note qu'un tiers de la population ne fait pas attention à son alimentation. Les coûts élevés comptent parmi les obstacles à une alimentation saine pour 18% des personnes interrogées. OFS, Renaud Lieberheer, section Santé, tél. 032 713 65 61.

FR Les samaritains ont cent ans

Fondée en 1906, par vingt-quatre hommes, sous l'égide de la société des sous-officiers, la section romantoise des samaritains a fêté son centième anniversaire. La section a été un moteur pour l'activité samaritaine dans tout le sud du canton. Outre la formation interne soutenue et les exercices avec les ambulanciers et les pompiers, les samaritains donnent des cours publics de sauveteurs, louent du matériel sanitaire et sont présents à toutes les manifestations publiques. *La Liberté*, 10/04/06

HANDICAP

A Montreux avec FreeArts

Le Montreux Jazz Festival aura lieu du 30 juin au 15 juillet. Comment y aller quand on est handicapé? FreeArts a la réponse. L'association à «but curatif» accompagne les personnes handicapées aux concerts et sur les scènes extérieures de la manifestation. L'objectif est de permettre à ces personnes de participer à la fête, d'assurer leur sécurité, leur bien-être et leur accessibilité aux infrastructures. Rens. FreeArts Jazz: 021 963 82 82, www.freearts.info



FR Psychiatrie à domicile

Fribourg a inauguré un service de soins psychiatriques à domicile. Il suit le modèle Psydom, en fonction depuis 2002 à Neuchâtel. Des infirmiers en psychiatrie prennent en charge des personnes souffrant de phobie sociale, des patients qui ne veulent pas consulter, des familles dont un enfant rentre d'un séjour en institution. Le service contribue à combler le manque de lieux d'accueil intermédiaires dans le canton. Il n'intervient jamais dans les cas d'urgences. *La Liberté* 16/03/06

VS Voyage pour tous

L'association à but non lucratif Voyage pour tous, créée en 2003, dispose de son premier véhicule adapté au transport de personnes à mobilité réduite. En service depuis juillet 2005, le car de l'association peut être loué auprès de Buchard Voyages, au téléphone 027 306 22 30. *Le Nouvelliste*, 21/03/06

TRAVAIL

Les Suisses font des heures sup'

En Suisse, les salariés à plein-temps ont accompli en moyenne 53 heures supplémentaires en 2004 contre 52 en 2003, selon l'Office fédéral de la statistique. L'augmentation moyenne de 1,4% cache d'importantes disparités entre les branches économiques. Le plus grand nombre d'heures supplémentaires (94 en moyenne) a été noté dans les secteurs de la finance et de l'assurance. Elles y sont trois fois plus importantes que dans l'agriculture, située à l'autre bout de l'échelle. *La Liberté*, 02/05/06

FR Une association défend le personnel des HES

Une association s'est constituée avec l'objectif de défendre le personnel des Hautes écoles spécialisées fribourgeoises. Elle devrait grouper quelque 500 collaborateurs, de la femme de ménage au professeur. Cette association devient l'organe faïtier des associations existant dans les six établissements intégrés dans la HES. Elle aura des représentants dans la Fédération des associations du personnel et des services publics du canton. *La Liberté* 02/05/06

GE Des idées contre le chômage des jeunes

L'idée d'une «Job Factory» pour lutter contre le chômage des jeunes intéresse le parti radical genevois. Le modèle est donné par Bâle. La Fondation «Job Factory» est financée à hauteur de 70% par le canton. Elle offre chaque année à 240 jeunes la possibilité d'acquies pendant six mois une première expérience professionnelle. *Tribune de Genève*, 02/05/06

NE Les métiers dans la cité

Le cœur de Neuchâtel se consacrera à la formation personnelle en septembre. Financé en grande partie par la Confédération, Capa'cité, sera un salon des métiers unique en son genre. Sept «villages» y proposeront des activités, des animations et des

informations sur la formation professionnelle. Les élèves de huitième et neuvième années, soit 4500 jeunes, devront s'y rendre avec un accompagnateur pour une visite guidée qui devrait redorer l'image de l'apprentissage. *L'Express/L'Impartial*, 21/04/06

EXCLUSION/INTÉGRATION SOCIALES

Pas de réinsertion pour les exclus de l'AI

Selon une étude mandatée par la conseillère aux Etats neuchâteloise Gisèle Ory, seul un quart des exclus de l'Assurance Invalidité parviendrait à se réinsérer professionnellement. Quelques mois après avoir essuyé un refus de rente pour un pourcentage d'invalidité inférieur à 40%, deux cinquièmes des personnes vivent de l'aide sociale, un bon tiers est pris en charge par la famille et un quart a réussi à trouver un emploi à temps plein. *Le Courrier*, 21/04/06

FR Cours pour migrants stigmatisés

Plus de 4000 personnes, à Fribourg, ne parlent aucune langue nationale, alors que c'est une condition de base pour l'intégration. La Croix-Rouge fribourgeoise a présenté une étude qui stigmatise les insuffisances dans les centres pour l'apprentissage de l'allemand et du français. Le manque de cours organisé à l'extérieur de la capitale compte parmi les principaux manques. Le prix de ces cours est également stigmatisé. *La Liberté*, 22/04/06

VD La veillesse noire recalée

Magalie Schaer a été honorée pour son combat contre le racisme. Elle est l'une des huit lauréates romandes du Prix 2006 «Femme exilée Femme engagée». Cette jeune femme haïtienne vit en Suisse depuis l'âge de 13 ans, mais en 2004, un EMS de La Côte a jugé qu'elle avait la peau trop noire pour travailler dans son établissement. Se jugeant victime de racisme, elle avait alors porté plainte avec le soutien d'ACOR-SOS Racisme. En juin 2005, le Tribunal des Prud'hommes a condamné l'EMS. *24 Heures*, 25/04/06

ETRANGERS

FR Pas de requérants à Guin

Il n'y aura pas de centre de requérants d'asile dans la commune de Guin. Le conseil d'Etat fribourgeois a renoncé à acheter le bâtiment

dont la fondation Altersheim St. Wolfgang est propriétaire et qui aurait pu accueillir 80 personnes. Deux raisons ont plaidé en faveur de cet abandon. D'une part, le nombre de requérants d'asile est en baisse, 1465 à la fin mars 2006, contre 2058 en 2003. D'autre part, la subvention fédérale pour les frais de personnel et d'encadrement pourrait diminuer de 30%.

La Liberté, 29/04/06

VD Les requérants d'asile nettoient les bus

En vertu d'un accord passé entre les Transports publics de la région lausannoise et la Fondation vaudoise pour les requérants d'asile, neuf demandeurs d'asile volontaires ont entrepris de nettoyer les bus. Ils reçoivent une indemnité de 300 francs par mois pour un travail de 20 heures par semaine. Ce service est effectué de jour, en plus du nettoyage complet effectué régulièrement pendant la nuit par des professionnels. Pour la Fareas, il s'agit surtout d'un programme utile pour l'intégration sociale des demandeurs d'asile.

24 Heures, 28/04/06



© Eric Roset

Ce qu'insérer veut dire

Les mots «insertion» et «intégration» sont sur toutes les lèvres, mais comment sont-ils définis par les institutions d'aide publique et les centres spécialisés? Un colloque sur ce thème (photo) a eu lieu à la Haute école de travail social de Genève (HETS), les 27 et 28 avril derniers. Au menu : des conférences, des ateliers et une table ronde. Des spécialistes européens en sciences sociales et des responsables administratifs et politiques y ont débattu de quelques questions clés: l'insertion est-elle un droit ou un devoir? De quelles missions les entreprises de réinsertion sociale sont-elles vraiment investies? Comment interpréter les mesures de contractualisation dont l'aide sociale fait actuellement l'objet? Autant de thèmes d'actualité qui auraient peut-être pu bénéficier de la présence de représentants de l'économie. Le colloque était organisé par trois équipes qui travaillent dans le cadre du PNR 51 «Intégration et exclusion». Cette rencontre, qui a réuni à Genève le gotha du social en Suisse romande, a été marquée par la présence du sociologue et philosophe français Robert Castel, venu s'exprimer sur «les ambiguïtés des réorientations actuelles des interventions sociales».

G.Pr./St.H.

RÉDACTION

SSC

SÉMINAIRE POUR
SPÉCIALISTES ET CADRES



Politiques de l'emploi et de la réinsertion professionnelle

Responsable: Prof. Giuliano Bonoli

4 journées, 3 - 4 octobre et 17 - 18 octobre 2006

Les institutions sociales sont de plus en plus appelées à faire de la réinsertion professionnelle. Ce séminaire permet une mise à jour des compétences nécessaires à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures de réinsertion au travers d'analyses scientifiques et d'exemples de best practice.

Public cible:

- Professionnels avec des responsabilités dans le domaine social
- Professionnels avec des responsabilités dans le domaine de l'emploi
- Responsables dans le cadre de la LACI, de l'aide sociale et de l'AI
- Professionnels de l'action sociale du secteur associatif
- Chercheurs, collaborateurs scientifiques

Coût: Le séminaire de 4 jours et documentation: fr. 1 300.-

Dernier délai d'inscription: 15 septembre 2006.

Nombre de places limité.


Renseignements:
Prof. G. Bonoli: 021 557 40 90, giuliano.bonoli@idheap.unil.ch

Inscriptions:
www.idheap.ch > politiques sociales



h e t s [i e s]

Haute école de travail social
[Institut d'études sociales]
Genève



DEMOS

Hes-so

Haute école spécialisée
de Suisse occidentale

Lundi 19 juin 2006, de 13h30 à 19h

A la Haute Ecole de Travail Social
Institut d'Etudes Sociales de Genève
16, rue du Pré-Jérôme, Aula du bâtiment E.

**Développement du pouvoir d'agir
des acteurs locaux
et nouvelle gouvernance**

Ateliers à choix (13h30)

1. Promotion du bien-être à Plan-Les-Ouates (GE)
2. La qualité de vie dans la commune de Marly (FR): diagnostic social participatif
3. Les Libellules (GE): habitants alibis ou partenaires reconnus?
4. Un modèle d'intervention dans le domaine de l'insertion: Job Service et Village d'artisans (NE)

Conférence (17h30, entrée libre) Pierre CALAME
auteur de «La démocratie en miettes. Pour une révolution de la gouvernance».

Inscriptions: Catherine.Chuard@hesge.ch

Délai d'inscription: 10 juin 2006,

Coût: 30.- frs à payer sur place

Agenda

Repère social No 77 – juin 2006

RENCONTRES EN SUISSE

Social

4 à 6 du social de l'APAS

Particularités de l'accueil d'adolescents en milieu hospitalier psychiatrique
8 juin (16h à 18h) – **Moutier**, FIG (ancien hôtel Oasis)
Rens. Sylvie Cortat Frey. Tél. 032 435 11 34

Journées de formation sur le désendettement

8-9 juin **Genève** ou **Lausanne**
Rens. Valérie Branca, CSP, Genève
Tél. 022 807 07 00

6 à 8 des travailleurs sociaux

Entre aide et contrôle, quel travail social
conférence (V. Keller)
14 juin (18-20h) – **Lausanne** (hôtel Au Lac/Ouchy)
Rens. ASPAS-VD. Claire Busch.
Tél. 021 825 35 31

60 ans de l'EPER

1er et 2 septembre – **Lausanne**
Rens. Entraide protestante, 17 bis bd de Grancy, 1001 Lausanne. Tél. 021 613 40 70

40 ans de formation en psychomotricité en Suisse romande:

- Entre filiation & perspectives
14-16 septembre – **Genève** (HETS-ies)
- Images, corps, mots
conférence (Serge Tisserson)
15 septembre (16h30) **Genève** (Uni-Dufour)
Rens. erp.hets@hesge.ch

Préannonces:

Journées de formation sur le désendettement

26 et 27 oct. – **Genève** ou **Lausanne**
Rens. Valérie Branca, CSP, Genève
Tél. 022 807 07 00

Compétences en éthique ou sa propre morale dans le travail social

journée de travail d'AvenirSocial (F/D)
10 novembre – **Bâle**
Rens. info@avenirsocial.ch.
Tél. 031 382 28 22

Travail social et approche systémique. 7èmes journées francophones

13-14 septembre 2007 – **Genève**
Inscr. Chantal Fresard, HETS-ies CEFOC,
30 rue des Voisins, 1211 Genève 4.
Tél. 022 388 94 30

Société

La souffrance sociale. Nouveau malaise dans la civilisation

conférences Chaire de travail social
• travail sur soi et nouvelles politiques sociales. 8 juin (17h15)
• solitude sens et action. 22 juin (17h15)
• violences «innocentes» et souffrances au travail. 29 juin (17h15)

Fribourg (Uni Miséricorde, salle 3317)
Rens. Chaire francophone, Dpt Travail social et politiques sociales. Tél. 026 300 77 80 / www.unifr.ch/travsoc

Fête du développement durable

10-11 juin – **Genève** (Plaine de Plainpalais)

Séminaires du Programme interdisciplinaire en action humanitaire PIAH

- Précarité, pauvreté, exclusion. Regards sur la Suisse 13 juin (18h) – **Genève** (IUED)

Rens. Institut univ. d'études du développement, IUED, 20 rue Rothschild, 1201 Genève. Tél. 022 906 59 11 / www.unige.ch/piah

La peine de mort

colloque interdisciplinaire
23-24 juin – **Lausanne**
Rens. Institut d'éthique, Florence Quinche, BFSH2, Bureau 5020, 1015 Lausanne.
Tél. 021 692 28 81

Vers un accès global à la santé

Geneva forum
30 août – 1er sept. – **Genève** (CICG)
Rens. www.hcuge.ch/genevahealthforum et Geneva Forum 2006, c/o MCI Suisse SA, 75 rue de Lyon, 1211 Genève 13.
Tél. 022 33 99 581

Enfance/ Jeunesse

CommuniCafé

espace de parole informel
un mercredi sur deux: 7 et 21 juin (19h15-20h30) – **Genève** (Tea-room Chez Quartier, 24 rue Voltaire)
Rens. Assoc. Stop suicide. Tél. 022 320 55 67
www.stopsuicide.ch

Université d'été sur les Droits de l'enfant

17-21 juillet – **Sion**
Rens. Institut internat. des Droits de l'enfant IDE, c/o IUKB, c.p. 4176, 1950 Sion.
Tél. 027 205 73 03

Femme / Famille

Salons de F-Information

- Jusqu'où aller pour plaire?
13 juin (12h15-13h45) – **Genève** (La Comédie)
Rens. F-Information, 67 rue de la Servette 1202 Genève.
Tél. 022 740 31 00

25 ans F-Information

15 juin (dès 17h30) – **Genève** (Théâtre Pitoëff)
Rés. F-Information Tél. 022 740 31 00

Soigner, garder et payer

forum Questions familiales
21 juin – **Berne** (Kursaal)
Inscr. OKA, Silvia Aepli.
Tél./fax 031 333 48 53
www.okapublic.ch, rubrique «Aktuelles»

Vieillesse

Les directives anticipées: comment les recommander?

13 juin – **Berne**
Sté suisse de gérontologie. info@sgg-ssg.ch

Habiter sa vieillesse: je me sens bien dans mon quartier

colloque romand
21 novembre – (lieu à préciser)
Rens. Pro Senectute Suisse, formation continue, 23 rue du Simplon, c.p. 44, 1800 Vevey. Tél. 021 925 70 10

Santé

Faire refleurir la vie en moi (film)

soirée à thème, groupe de soutien, Le Relais
12 juin (19h) – **Genève** (Maison des associations.)
Rens. Le Relais, p.a Maison des associations, 15 rue des Savoises, 1205 Genève.
Tél. 022 781 65 20

Psytrialogue

- L'art de se réconcilier. 14 juin (19h15) – **Genève** (salle de paroisse prot. Servette-Vieusseux, 55 av. Wendt)
Rens. Pro Mente Sana, 40 rue des Vollandes, 1207 Genève. Tél. 022 718 78 40

Mardis du CIPRET

information, conseil, soutien
par une tabacologue
tous les mardis (12h30-14h) – **Genève** (Carrefour Prévention)
Rens. CIPRET, centre d'information pour la prévention du tabagisme, p.a Carrefour Prévention, 5 rue Henri-Christiné, 1205 Genève. Tél. 022 321 00 11

Systèmes de santé intégrés: potentiel et limites

6e forum de gériatrie Zurich Waid
15 juin – **Zurich** (Stadtspital Waid, Tièchestr. 99)
Rens. Assoc. suisse de politique sociale, Mühlenplatz 3, c.p. 85. 3000 Berne 13.
Tél. 031 326 19 20

Handicap

Bien portant, malade ou handicapé: s'y retrouver dans le dédale des assurances sociales

13 juin – **Bienne**
Rens. Jean Stöpfer, Procap, 30 rue de Flore 2502, Bienne. Tél. 032 322 84 86

Journée d'Handisport

9 juillet – **Macolin**

Rens. Sport Handicap, Chriesbaumstr. 6,
8604 Volketswil. Tél. 044 908 45 00

Participation pour une inclusion des personnes en situation de handicap

forum et congrès AIRHM

21-24 août – **Lausanne** (HEP)

Rens. HEP, Institut de pédagogie spécialisée,
33 av. de Cour, 1 007 Lausanne.

www.airhm.org

Viens je t'accompagne

30 juin au 15 juillet – **Montreux**

le Montreux Jazz Festival accessible aux
handicapés avec FreeArt Jazz

Rens. Tél. 079 340 46 58,

daniel@freearts.info/ www.freearts.info

Sensibilisation au processus de la perte de vue

29 septembre – **Lausanne** (Château
d'Ouchy)

Rens. Union centrale suisse pour le bien des
aveugles UCBA, 5 bis ch. des Trois-Rois,

1005 Lausanne Tél. 021 345 00 50

www.ucba.ch

Travail

Motivation du travail – philosophie de la pause café

8-9 juin – **Fribourg**

Rens. Serv. de la formation continue, Uni de
Fribourg. Tél. 026 300 73 47

Etrangers

Dimanche des réfugiés

18 juin – **Suisse**

Rens. Actualités du site www.eper.ch

RENCONTRES

À L'ÉTRANGER

Social

Pour un nouvel équilibre social dans un monde inéquitable

conférence mondiale de la FITS (F/D/E/GB)

30 juillet – 3 août – **Munich**

Rens. Féd. internationale des travailleurs
sociaux FITS. www.socialwork2006.de

Transformation of the Welfare State : Political Regulation and Social Inequality

21-23 septembre – **Brême** (D)

Rens. ESPANet, The Network for European
Social Policy Analysis. Aalborg University,
DEN-9220 Aalborg Oest. Tél. +45 96635

8207/ www.espanet2006.de

Résilience. Réparation, élaboration ou création ?

XIIIe Carrefour toulousain

13-14 octobre – **Toulouse** (Centre des
congrès)

Inscr. Carrefours&Médiations, 26 ch. du
Bessayré. F-31240 St-Jean.

Tél. +33 561 74 23 74

Aider l'autre et se réparer

23-24 novembre – **Paris** (UNESCO)

Inscr. Assoc. Parole d'enfants, 57 rue

d'Amsterdam, F-75008 Paris. www.parole.be

Famille

Autonomie et dépendances

10es journées francophones de thérapie
familiale systémique de Lyon

23-26 mai 2007 – **Lyon** (Ecole normale
supérieure)

Inscr. Dr Marie-Christine Cabié, 2 bd

Magenta, F-75010 Paris. mc.cabie@noos.fr

Vieillesse

Vieillesse et handicap

conférence internationale

8-9 juin – **Graz** (A)

Rens. www.ageing-and-

disability.com/aad/index.php

Quoi de neuf sous le soleil des seniors

17e congrès UNIORPA

8-9 juin – **Metz**

Rens. Union nat. des instances, offices et
réseaux de personnes âgées, UNIORPA.

BP. 2089, F-51073 Reims Cedex

Tél. +33 326 88 40 86

uniorpa.reims@wanadoo.fr

Génération européenne en transformation

14e conférence européenne des affaires
sociales.

19-21 juin – **Vienne** (A)

Inscr. Tél. +44 1273 549 817

sarah.wellburn@socialeurope.com

Les UTA, 30 ans après

23e congrès de l'association internationale
des Universités du troisième âge. AIUTA

21-24 septembre – **Reims**

Rens. Raymonde Wagner, Uni3 Genève.

Tél. 022 379 72 57

Santé

Focusing first on people

14e colloque international VIH et maladies
infectieuses émergentes

21-23 juin – **Toulon**

Rens. Dr Alain Lafeuillade, Hôp. Chalucet,
F-83056 Toulon. Tél. +33 494 22 77 41

www.focusing-first-on-people.com

Reach to Recovery

conférence Asie-Pacifique sur le cancer du
sein

1er – 6 novembre – **Mumbai** (Bombay)

Rens. Anna-Maria Vandelli

rrmailing@uicc.org

Handicap

IXe Salon Autonomie

7-9 juin – **Paris**

Rens. Ades organisation, 15 rue Dr Roux,

F-94600 Choisy le Roi.

Tél. +33 146 81 75 00

Risques et paradoxes.

L'engagement à l'égard de la personne handicapée ...

47es journées d'études du GERSE

16-17 juin – **Limas** (F-69)

Rens. Foyer de la Claire, 386 r. Michel Aulas,

F-69400 Limas. Tél. +33 474 62 88 33

Travail

La responsabilité sociale dans l'entreprise en Europe...

11e conférence d'ENOS (European Network
of Occupational Social Work)

21-23 juin – **F-Labourgade** (près

Castelsarrasin)

Rens. Anne Le Duy, MOVIS, 3 rue du

Léman, 1201 Genève. Tél. 022 730 25 56

Etrangers

Conference on Migrations and social Policies in Europe

8-10 juin- **Pamplona** (E)

Rens. www.congreso.migraciones.

unavarra.es

Pour mieux agender...

Faites-nous part, à temps, des colloques,
séminaires, etc. que vous organisez sur un
sujet social.

Dernier délai de réception des infos pour le :

No 78 – juillet/août: 6 juin 2006

No 79 – septembre: 7 août 2006

Hospice général, Service communication
c.p. 3360, 1211 Genève 3.

Contact: **Léon Meynet.**

Tél. 022 420 51 54. Fax 022 420 52 99.

E-mail: leon.meynet@ge-ariane.ch

N.B. Les informations relatives à des cycles
de formation/perfectionnement assurés régu-
lièrement et à titre lucratif ne seront pas rele-
vées dans cet agenda, mais peuvent faire
l'objet d'annonces payantes dans la revue.
Le contenu de cet agenda n'engage pas la
rédaction.

Retrouvez l'agenda et ses compléments sur www.reperesocial.ch



Formation continue

Hes-so

Haute école spécialisée
de Suisse occidentale
Hochschule Westschweiz

Cours postgrade HES-SO en Intervention systémique en travail social

Public cible : travailleurs sociaux et médico-
sociaux ayant un diplôme de niveau ES ou
équivalent.

Objectif : acquérir un regard interactionnel
sur les événements et développer ses
capacités à intervenir selon ce modèle.

Durée : 45 jours sur 2 ans

Début : septembre 2006

Validation : 30 crédit ECTS

Responsable scientifique :

Olivier Amiguet, professeur HES

Délai d'inscription : 30 juin 2006



Formation continue

Hes-so

Haute école spécialisée
de Suisse occidentale
Hochschule Westschweiz

Modules d'approfondissement en intervention systémique

Public cible : personnes ayant déjà suivi une
formation en intervention systémique d'au
moins 300 heures

Thème 1 : bien s'utiliser dans l'intervention
pour mieux s'économiser

Durée : 10 jours, de septembre 2006
à mars 2007

Thème 2 : formation de formateur

Durée : 25 jours de février 2007
à décembre 2008

Responsable scientifique :

Olivier Amiguet, professeur HES



Formation continue

Hes-so

Haute école spécialisée
de Suisse occidentale
Hochschule Westschweiz

Cours postgrade HES-SO en Gestion d'équipe (cursus individualisé)

Public cible : travailleurs sociaux et profes-
sions tertiaires voisines qui occupent une
fonction de cadre ou qui dirigent une petite
institution.

Objectif : acquérir les qualifications nécessai-
res pour occuper la fonction de responsable
d'équipe ou diriger une petite institution

Durée : 26 jours

Début : janvier 2007

Validation : 15 crédit ECTS

Responsable scientifique :

Charles Chalverat, professeur HES

Délai d'inscription : 1er novembre 2006



Formation continue

Hes-so

Haute école spécialisée
de Suisse occidentale
Hochschule Westschweiz

Certificat postgrade interprofes- sionnel en psychiatrie sociale (CPG)

Public cible : professionnels du social et de la
santé qui sont confrontés à des personnes
atteintes de troubles psychiatriques.

Objectifs : acquérir des compétences en
psychiatrie communautaire et psychiatrie de
liaison, en techniques d'intervention spécifi-
ques et en réhabilitation.

Durée : 20 jours sur 18 mois,
plus le travail final

Validation : 15 crédits ECTS

Responsable scientifique :

Charles Chalverat, professeur HES

Délai d'inscription : 15 octobre 2006